

Université de Lille
Faculté de sciences juridiques, politiques et sociales

Première année de Master métier de la recherche en science politique



Le changement paradigmatique de la vision de l'Europe au sein du FN durant la décennie 1980

Mémoire préparée sous la direction de Mme. Estelle DELAINE

-
Présenté et soutenu par Ludovic GRAVE
ludovic.grave.etu@univ-lille.fr



Année universitaire 2020/2021

J'ai bien pris connaissance des dispositions concernant le plagiat et je m'engage à ce que mon travail de mémoire en soit exempt.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais, dans un premier temps remercier ma directrice de mémoire, Madame Estelle Delaine, pour m'avoir accompagné tout au long de mon travail en me donnant conseils et références pour le réaliser dans les meilleures conditions. Je remercie son investissement pour m'aider lors de mes difficultés de réflexion notamment.

Je voudrais témoigner toute ma reconnaissance à l'équipe pédagogique de l'Université de Lille pour avoir assuré la partie théorique de ce devoir le long de ma scolarité et notamment la professeure en charge du TD de Master 1 de « Méthodologie de la recherche », Madame Carole Bachelot, pour les précieux conseils sur la réalisation d'un mémoire.

Je tiens également à remercier mon frère, Monsieur Gonzague Grave, qui a lu et corrigé mon mémoire.

Table des matières

<i>Introduction</i>	8
<i>Partie I. Le Front national et l'Europe</i>	18
A. L'Europe un échelon supranational	19
1. Une vision mythologique de l'Europe	19
2. La posture nationaliste pro-intégrationniste du Front national	20
B. La ligne anti-approfondissement et anti-intégration	22
1. Le Front national et l'élection européenne de 1984 : La première victoire du Front national.....	22
2. La stratégie d'ouverture à la droite du Front national : L'entrée des nouveaux notables.....	23
3. Les tenants de la nouvelle approche anti-approfondissement et anti-intégration	25
C. L'appareil idéologique du Front national : Un outil aux mains des dirigeants....	29
1. La mise en place de l'appareil idéologique	29
2. Les instances de production doctrinale du Front national	30
<i>Partie II. L'expertise européenne une ressource au sein de la compétition intra-partisane</i>	34
A. Jean-Claude Martinez l'eurodéputés « expert »	35
1. L'institutionnalisation du rôle d'eurodéputé expert : Une ressource valorisable dans la compétition intra-partisane.....	35
2. L'expertise européenne source privilégiée dans l'énonciation des politiques européennes au sein du Front national	36
3. Jean-Claude Martinez et la ressource de l'expert.....	37
B. Le rôle d'expert de Jean-Claude Martinez entretenu au sein du Front national	40

1. Jean-Claude Martinez, l'universitaire : Une légitimité acquise	41
2. Jean-Claude Martinez, le Malraux du Front national.....	42
<i>Partie III. Jean-Claude Martinez, le sachant européen</i>	44
A. Autant en emporte l'Europe, un énoncé savant	45
1. Une œuvre politique se démarquant du milieu partisan : Une œuvre pseudo-universitaire	45
2. L'Europe danger pour la France, son identité et sa sécurité	46
3. Une critique de l'Europe adossée à l'idéologie frontiste	47
B. Les questions écrites à la Commission : Un outil critique de l'Europe.....	48
1. Technicité et complexité des questions écrites à la Commission.....	48
2. Les questions écrites à la Commission : Un instrument de publicité des idées partisans	49
C. La mise en politique des idées critiques de l'Europe	50
1. Une configuration socio-historique propice aux thèses critiques de l'Europe.....	50
2. La traduction des idées partisans produite par Jean-Claude Martinez dans les programmes du Front national	52
<i>Conclusion</i>	56
<i>Bibliographies.....</i>	58

« Je nous fais l'honneur de croire que nous sommes à la fois les défenseurs de l'Europe et les défenseurs de la France, ce qui n'est pas incompatible. La construction de l'Europe, ce n'est pas seulement la mise en place de mécanismes politiques, économiques ou administratifs, La grandeur de la politique implique, oblige la synergie des sentiments, avec, peut-être, beaucoup de crainte, mais aussi beaucoup d'amour. »¹

« L'Europe conduit à brader la France. Elle la frappe au cœur. S'en prend à ses fondements. Les lézarde. Les dissout. Lui enlève ses paysans et ses paysages. Ses troupeaux. Laisse disparaître les haies en Dordogne. Contribue à l'incendie des forêts de Provence et au ravinement des sols sur la Méditerranée. L'Europe du projet de droit de vote aux étrangers, détache la citoyenneté de la nationalité. Se prépare à ouvrir le territoire de la chrétienté à la Turquie, tête de pont du déferlement d'autres religions et abaisse les frontières pour assurer la libre circulation des personnes, des capitaux, de la drogue, du terrorisme et de la criminalité. Cette Europe-là, emporte tous les dangers pour l'identité de la France. »²

« Sur ce point d'orgue de la folle perturbation cérébrale européenne ; c'est un député européen du Front national, Jean-Claude Martinez, qui devait dès 1990, annoncer la catastrophe, en déceler les causes premières, et proposer, tant qu'il en était encore temps, des solutions viables, sérieuses, et de bon sens. »³

verba volant, scripta manent⁴

¹ Extrait du livre « *Les français d'abord* » écrit par Jean-Marie Le Pen en 1984.

² Extrait du livre « *Autant en emporte l'Europe* » écrit par Jean-Claude Martinez en 1989.

³ Extrait du prologue de Jean-Marie Le Pen dans le livre « *L'Europe folle* » 1996

⁴ Horace

Introduction

Si dans le sens commun, le Front national est considéré comme un parti politique particulièrement anti-européen et critique de l'Europe, cela n'a pas toujours été le cas. Dans les programmes et déclarations des dirigeants du Front national des années 1980, des positionnements pro-intégration et favorables au développement de compétences à l'échelon européen sont notables. Ce soutien à l'intégration européenne certes modéré et porteur de divisions, mais reste croissant à partir de 1983 dans les partis de droite (Maricot 2010) et plus particulièrement au sein du Front national. En 1984, le programme à l'élection européenne ainsi que les discours des dirigeants frontistes soutiennent au nom du patriotisme européen la mise en place d'une monnaie commune, d'une défense commune et surtout d'une politique de sécurité et de contrôle des frontières communes dans une Europe confédérale (Reungoat 2014). Mais au cours de cette décennie, des personnalités politiques plus explicitement anti-européennes intègrent la direction du Front national, et subsistent alors conjointement euroscepticisme, eurocritique et un certain soutien à l'intégration européenne avant l'Europe de Maastricht. Ce changement de vision au sein de la doctrine frontiste, se fait en parallèle de luttes intra-partisanes des élites frontistes au sein du bureau politique durant la décennie 1980 utilisant la vision de l'Europe comme une ressource dans la compétition inter-partisane nationale (Reungoat 2014) et intra-partisan par des groupes concurrents au sein du parti (Bouillaud 2005; Roger 2009). Les rapports de force intra-partisans et les modalités de la division du travail partisan sont des éléments centraux de l'élaboration de programmes et doctrines représentant la ligne du parti politique (Fertikh, Hauchecorne, et Bué 2016). Les élites frontistes dominent le parti sur son ensemble, on y retrouve une verticalité organisationnelle et un fonctionnement autoritaire (Faury et Letourneur 2020) mis en place progressivement en parallèle de la professionnalisation de ses dirigeants à partir de l'élection européenne de 1984, et leurs entrées au Parlement européen. Ainsi il est intéressant de voir l'influence des propriétés sociales des élites frontistes dans la production programmatique sur l'Europe des débuts de la décennie 1990, leurs rôles étant bien souvent ignorés ou minorés dans la littérature scientifique concernant le Front national, se concentrant le plus souvent sur la figure du patriarche Jean-Marie Le Pen.

Il n'existe pas de travaux spécifiquement sur la production programmatique à l'égard de l'Europe du Front national dans les années 1990. Toutefois, des travaux de trois ordres permettent de construire notre sujet.

L'analyse historique globale du Front national a été abordée dans l'ouvrage de Valérie Igounet « Le Front national de 1972 à nos jours. Le parti, les hommes, les idées », identifiant les principaux acteurs entourant le Front national, l'auteur identifie également les principaux courants idéologiques, de même que les conflits entre les cadres du bureau politique. La lecture de ces travaux a été importante pour retracer avec précision la composition des instances dirigeantes du Front national dans les années 1980 et 1990, ou les instances dirigeantes de la fin des années 1970 jusqu'aux débuts des années 1990 sont marquées par un bureau politique omnipotent, avec une organisation très peu structurée avec un nombre de partisans très bas. Les premières échéances électorales qui ont marqué le parti sont celles des mairies ou dans certaines grandes villes, le Front national parvient à présenter des listes (10 des 20 arrondissements parisiens, Nice, Montpellier) ; dans d'autres villes, il parvient à figurer sur des listes de droite traditionnelle (Dreux, Grasse, Antibes, Toulon, Béziers, Aix-en-Provence). Le deuxième temps de cette percée du Front national se fera par le biais de l'élection européenne du 17 juin 1984, le résultat de la liste dirigée par Jean-Marie Le Pen est retenu comme étant le parti le plus significatif et important du scrutin avec 11,2 % des voix, permettant ainsi à la liste du Front d'opposition national pour l'Europe des patries d'avoir 10 élus au Parlement européen, 5 membres du bureau politique (Jean-Marie Le Pen, Jean Pierre Stirbois, Michel Collinot, Jean-Marie Le Chevallier, Dominique Chaboche), d'une compagne de la « traversée du désert » (Martine Lehideux) et du principal fédérateur des mouvements catholiques traditionalistes (Robert Marie). Seuls trois députés déparent dans ce groupe, l'ancien résistant de la France libre, Michel de Camaret (n° 2), Gustave Pordéa (n° 4) et Olivier d'Ormesson (n° 5) ; tous trois placés de manière visible cumulent les ressources de respectabilité et de notoriété faisant globalement défaut au Front national de l'époque (Birenbaum et François 1996). Ces deux élections vont structurer le parti et permettre à celui-ci de s'imposer dans le paysage français. L'élection européenne de 1984, aura également pour effet de mettre en place la stratégie de l'ouverture à la droite, qui aura pour conséquence de renouveler en parmi les cadres dirigeants du Front national, qui se traduira par un changement organisationnel, une restructuration des antennes locales du parti, cela passera également dans une moindre mesure à affecter certaine proposition politique tel que celle faite sur l'Europe.

Plusieurs études de sociologie des élites politiques montrent que nombre de luttes et de concurrences au sein des organisations partisans, en vue de les diriger, trouvent leur origine dans la transformation des profils de leurs cadres (Meltz 2007). Dans l'article de Willy

Beauvallet et Sébastien Michon « Le Front national comme espace de luttes : dynamiques croisées de professionnalisation politique », ils analysent les luttes internes au parti au prisme des trajectoires politiques des dirigeants. Dans cet article, les auteurs mettent en évidence à quel point la professionnalisation est une donnée structurante pour ce parti. Cela permettant de saisir ce que les tensions et rivalités personnelles ou idéologiques en son sein doivent à des variables sociologiques lourdes. Pour approfondir cette analyse, le chapitre 4. « Unité et diversité des dirigeants frontistes » de Guy Birenbaum et Bastien François, tiré du livre « Le Front national à découvert » de Nonna Mayer et al., étude sociologique des élites frontistes, fait apparaître que la division du travail politique, la répartition des pouvoirs et les options stratégiques ne renvoient pas forcément à un clivage anciens/modernes redoublé d'un clivage durs/modérés. Il faut rechercher ailleurs les raisons d'éventuels clivages internes, une partie de la réponse mise en avant par les auteurs se trouve dans la mise en avant *d'élites-vitrines* rencontre entre des compétences sociales, culturelles ou proprement politiques, personnelles et collectives qui permet de valoriser tout autant la marque que ceux qui s'en réclament. Ainsi, l'orthodoxie des acteurs reste variable selon les décennies car différenciellement subordonnée à leur détention personnelle de ressources préexistantes et/ou à leur capacité d'appropriation de ressources déléguées par le parti et/ou d'un poste électif. C'est le cas de Jean-Claude Martinez qui dans les années 1990 rejette l'Europe et sa monnaie pour dans les années 2010 euphémiser son discours sur l'Europe jusqu'à dire que sortir de l'Europe serait « une ânerie⁵ ». À la lecture de ces travaux, on peut donc se demander dans quelle mesure certaines ressources détenues par des dirigeants frontistes, ont pu faire évoluer la vision de l'Europe vers des positionnements plus eurosceptiques.

Si la problématique de l'expertise mobilise aujourd'hui de nombreux chercheurs, la figure de l'expert engagé dans un parti politique reste mal connue, deux auteurs se sont malgré tout concentrés sur celle-ci. Dans l'article de Karim Fertikh « Le genre programmatique. Sociologie de la production des programmes partisans : l'exemple de Bad Godesberg », il montre l'influence grandissante du rôle des experts au cours des différentes phases de fabrication du discours, en analysant la genèse de la forme programme en Allemagne et de la fabrication du programme de Bad Godesberg du Parti social-démocrate allemand (1959). Il étudie les programmes comme résultant de modes d'organisation du travail partisan. Ce faisant, il s'intéresse à ce que les programmes révèlent du fonctionnement des partis. L'article insiste

⁵ « A sa place vous feriez quoi » i Télé avec Jean-Claude Martinez le 30 janvier 2007

sur le rôle de l'expert dans la construction programmatique, qui sont des produits de configurations socio-historiques précises. Dans un autre article de Mathieu Fulla « L'« économiste » en politique. Les experts socialistes français des années 1970 », il étudie la sociologie et le rôle des acteurs experts construisant le discours et les programmes économiques du Parti socialiste dans la décennie 1970, où l'organisation désormais dirigée par François Mitterrand se donne la conquête du pouvoir pour objectif. Il montre que ce sont les aléas de la conjoncture politique qui ouvrent ou ferment des possibles aux écrits des « économistes » engagés en socialisme.

En ce qui concerne la production de la doctrine frontiste, le chapitre 7. « Le Front national comme Entreprise doctrinale » d'Alexandre Dézé, tiré du livre « Partis politiques et système partisan en France » de Florence Haegel, met en avant que la contribution des intellectuels partisans à l'édifice doctrinal du Front national s'avère finalement relativement mineure, et qu'elle émane pour l'essentiel d'agents multi-positionnés au sein de l'institution partisane. Ce profil d'agent multi-positionnés se retrouve pour l'essentiel dans le bureau politique du Front national (au sein de la direction partisane et au Parlement européen). Théoriquement, la production doctrinale n'est pas que le fait d'une logique de représentation du noyau militant fondée sur le respect et l'expression des fondements de l'orthodoxie doctrinale, elle se comprend aussi dans une « logique de compétition électorale », nécessitant l'ajustement de l'organisation interne, du programme et de la stratégie aux conditions du marché politique afin de maximiser les soutiens du parti (Kitschelt 2019).

En ce sens, Emmanuelle Reungoat a pu étudier la posture adoptée par le Front national durant la décennie 1980 et 1990 « Mobiliser l'Europe dans la compétition nationale : La fabrique de l'euphorie du Front National ». Elle analyse les usages de l'Europe par le Front national dans la compétition politique nationale alors que les différentes entreprises doctrinales de droite tentent de se distinguer dans leur offre programmatique (Bouillaud 2016). Dans cet article, on y apprend le retournement d'une position frontiste pro-européenne aux débuts des années 1990 vers une posture critique de l'Europe de Maastricht. Ce paradigme décrit plus en détail dans son chapitre 10 « Le Front national et l'Union européenne. La radicalisation comme continuité » tiré du livre « Les faux-semblants du Front national » de Sylvain Crépon et al., ou dans une analyse discursive, elle fait apparaître un durcissement du discours sur l'enjeu européen qu'elle fait commencer en 1989 et 1994 et met en relation avec le renforcement du processus d'intégration et le fait des élites frontistes dont les principaux

membres sont devenus eurodéputés à l'élection européenne de 1989. Dans sa thèse « Résister c'est exister ? Comprendre la construction des résistances à l'intégration européenne au sein des partis politiques français (1979-2009) » soutenue en 2012, elle propose une analyse sociologique et contextualisée de la construction des postures de résistances à l'intégration européenne au sein des partis politiques français sur les trente années d'élections européennes (1979-2009), elle démontre que le contexte socio-historique national des années 1990, enjoint les parties et plus particulièrement le Front national d'adopter une posture eurocritique marquée par une tentative de récupération de strates spécifiques de l'électorat national de plus en plus critique face à l'Europe.

Si des analyses existent sur les luttes de pouvoir intra-partisans au Front national d'une part et l'évolution des doctrines sur l'Europe depuis la compétition partisane nationale d'autre part, ce mémoire souhaite les faire converger pour expliquer l'évolution programmatique du Front national sur l'Europe dans les années 1990. Pour cela, nous nous concentrerons sur un acteur minoré des recherches en sciences politiques, Jean-Claude Martinez qui dans la compétition intra-partisane pour l'appropriation de la question européenne, mettra en place des stratégies pour s'octroyer des ressources propres aux instances européenne et les faire fructifier dans l'optique de les convertir en ressources politique, utilisables et valorisables dans le champ politique partisan.

À l'heure actuelle, très peu de travaux portent sur la production programmatique du Front national et aucune en lien avec l'influence des propriétés sociales des élites partisans. Cet angle mort se traduit par une méconnaissance des facteurs endogènes de la production programmatique du parti. Cette étude est en lien avec différents sous-champs de la sociologie politique, qui sont la sociologie des partis, de la sociologie des élites adossée à sociohistoire des idées politiques. Ainsi, dans le cadre de notre étude, le programme politique est un indicateur des rapports de force entre dirigeants du Front national, en sociologisant les courants idéologiques qui le composent (Fertikh, Hauchecorne, et Bué 2016). La fabrication des textes programmatiques sont matériellement produits par les élites partisans, les programmes apparaissent ici comme des co-productions, auxquelles divers types d'acteurs peuvent participer. Les programmes résultent en effet de la manière dont les acteurs partisans sont liés à divers secteurs sociaux, de la manière dont ils perçoivent le monde social et des relations qu'ils nouent avec les porte-parole d'autres organisations, partisans notamment. De même, les rapports de force intra-partisans et les modalités de la division du travail partisan sont des

éléments centraux de l'élaboration de textes représentant la ligne d'une organisation (Fertikh, Hauchecorne, et Bué 2016). La place et la vision de l'Europe dans le programme politique frontiste est l'expression d'un contexte socio-historique propice et d'un recrutement interne au parti, celle de sa division du travail et du personnel chargé de la production des positions européennes, qu'une sociologie des programmes peut mettre au jour. Pour retracer l'histoire de la formation d'un groupe de spécialistes de l'intégration européenne, on peut mobiliser les outils de la sociologie des professions et des processus de professionnalisation (Dorandeu 1994; Gaxie 1980). L'élection européenne constitue, parmi d'autres, un vecteur important de la professionnalisation politique des cadres frontistes (Kestel 2008), le Parlement européen peut également octroyer une ressource spécifique qui est l'expertise, celle-ci peut être convertie en une ressource intra-partisane sur les questions européenne (Beauvallet et Michon 2012). Ainsi, ce n'est pas la compétence sur l'Europe qui permet d'accéder aux positions dominantes de l'organisation, mais l'occupation de ces positions qui peut éventuellement engager une spécialisation relative des élus et de leurs équipes. La surreprésentation des eurodéputés dans l'équipe dirigeante constitue l'une des spécificités du Front national par rapport aux autres partis moyens (Reungoat 2014). Les élections européennes ont pour effet le recrutement de nouvelles élites partisanes qui intègrent les instances dirigeantes du parti après avoir été candidats aux élections européennes, notamment par l'arrivée d'Yvan Blot et de Jean-Claude Martinez eurodéputés très critiques de la Communauté économique européenne. Dans le cas du Front national, un ensemble de facteurs ont eu des répercussions sur la façon de problématiser le fait communautaire (Azam 2016), portant particulièrement sur les politiques européenne d'intégration, l'élargissement, sur les valeurs chrétiennes, l'immigration, la politique agricole commune etc. On constate aussi que le discours sur l'Europe évolue de manière progressive et non linéaire au cours de la décennie 1990. Il s'agit donc de voir ce qui, dans les carrières militantes et professionnelles, les capitaux scolaire et social, ainsi que dans la place que se forment les individus dans le parti influence la reformulation du programme du parti d'extrême droite sur l'Europe.

La vision de l'Europe durant la décennie 1990, évolue au sein du programme politique et dans les discours tenus par les dirigeants frontistes passant d'une posture nationaliste pro-intégrationniste à une posture critique de l'Europe et plus particulièrement, de la Communauté économique européenne. Ce changement paradigmatique de la doctrine frontiste ne peut s'expliquer par le seul renforcement du processus d'intégration. En effet, elle se fait en parallèle de la professionnalisation (Beauvallet 2003) des dirigeants frontistes devenus eurodéputés en

1989 (Reungoat 2015) et de l'entrée au bureau politique de nouveaux dirigeants explicitement anti-européennes. C'est pourquoi nous nous sommes dès lors posés la question suivante : « En quoi des ressources spécifiques détenues par une élite partisane, peuvent-elles lui permettre d'influencer la production programmatique sur l'Europe ? »

L'hypothèse de recherche qui suit cette question est qu'avant 1984, il y avait une non-euphémisation du discours politique frontiste (Birenbaum et François 1996) caractérisé par des discours ultra-nationaliste (antisémitisme, xénophobie, etc.), parti encore jeune et non professionnel disposant d'élites ayant une position pro-européenne (Reungoat 2014) de circonstance. Quant à posture eurocritique adoptée par le Front national durant le début de la décennie 1990, elle est due en grande partie par le contexte socio-historique, de la professionnalisation de dirigeants frontistes élus au Parlement européen et du recrutement de nouvelles élites partisanes eurocritique qui intègrent les instances dirigeantes du parti. Cette professionnalisation à l'Europe est mise en avant au sein de la compétition intra-partisane comme une ressource pour s'octroyer la question européenne au sein du Front national. L'acteur central dans cette mise en avant de la ressource européenne au sein de la compétition intra-partisane est Jean-Claude Martinez, disposant de forts capitaux scolaire et social, mais n'ayant aucune ressource militante ou politique, il acquiert une ressource dite de l'expert par l'institution du Parlement européen, qu'il mettra en avant pour s'octroyer la question européenne au sein du Front national et ainsi cadrer l'argumentaire « eurocritique ».

Sur cette base, il est question d'observer l'influence des propriétés sociales des dirigeants frontistes dans le changement de vision de l'Europe, que l'on peut retrouver dans les différentes thèses développées par les dirigeants frontistes ainsi que les « euromanifestes » du Front national durant les élections européennes.

Ce mémoire s'inscrit dans une étude socio-historique détaillée et contextualisée basée sur l'étude des programmes partisanes et les ouvrages écrits par les dirigeants du Front national dans les années 1980 et 1990. Le glissement vers les thèses plus anti-européennes y étant plus clair, l'idée étant de souligner qu'il existe des réserves d'argumentaires d'extrême droite sur l'Europe qui sont mobilisables et dépendent du parti. Nous nous concentrerons sur l'acteur qui

cadre ce glissement idéologique « anti-Europe » et nous chercherons à voir ce qui a permis à cet acteur d'avoir cette place centrale dans mise en critique de l'Europe.

Saisir les positionnements partisans sur l'intégration européenne.

Pour répondre à notre question de recherche et tester notre hypothèse, nous devons tout d'abord montrer l'évolution du changement de vision de l'Europe au sein du programme politique du Front national durant les décennies 1980, 1990, notre attention se portera sur les euromanifestes, dans un premier temps pour appréhender à la fois la position du parti et leur européanisation dans le temps. Puis dans un deuxième temps, nous nous appuierons sur les discours tenus par les dirigeants frontistes sur l'Europe que l'on peut retrouver dans leurs livres et discours, marquant ainsi leur positionnement face à l'Europe. Ces analyses diachroniques comparées des positions et des discours donnent à voir à la fois la manière dont l'enjeu de l'Europe est appréhendé et construit dans l'espace de compétition nationale et au travers des grilles d'interprétation doctrinales.

La focale sur les propriétés sociales.

Appréhender les phénomènes de circulation et de diffusion des idées et concepts du rejet de l'Europe dans l'organisation nécessite l'adoption d'une échelle plus fine, celle de l'acteur. Nous nous focaliserons donc essentiellement sur l'acteur Jean-Claude Martinez. Pour cela, nous devons rechercher la place qu'il occupe au sein du mouvement durant la décennie 1980. Pour l'identifier, nous utiliserons comme source principale le livre de Valérie Igounet, « Le Front National de 1972 à nos jours. Le parti, les hommes, les idées. »

Pour déterminer les propriétés sociales de cet acteur, nous devons déterminer les prédispositions et déterminismes sociaux, les prérequis à la carrière politique (niveau d'études, profession, militantisme) et, enfin, le type de carrière politique effectuée, en réalisant une analyse sociographique. Nous nous baserons principalement sur des sources autobiographiques, livres politiques (Autant en emporte l'Europe, L'Europe folle, etc.) et le Who's Who in France.

Étudier une littérature intellectuelle mineure

Bourdieu et Foucault invitaient à ne pas s'intéresser aux « grands » mais aux individus banals si l'on veut comprendre une époque, on pourrait prolonger ce geste en disant qu'il faut s'intéresser à toute cette littérature intellectuelle mineure si l'on veut comprendre les transformations qu'a connues la vision de l'Europe au sein du Front national. Dans ce cas de figure, l'acteur minoré et bien souvent oublié mais central dans ce changement de vision paradigmatique de l'Europe, Jean-Claude Martinez qui déploie un argumentaire « anti-Europe », qui se traduit au sein du Front national dans les discours et son programme. Nous devons donc porter toute notre attention dans l'analyse de l'Europe qu'il fait, pour cela nous nous intéresseront tout particulièrement au livre « Autant en emporte l'Europe » ouvrage publié 1989, bien avant les premières thèses anti-Europe que l'on retrouvera aux débuts de la décennie 1990 au sein du Front national.

Saisir les idées en contexte

Un tel programme exige non seulement d'analyser les propriétés sociales de l'acteurs qui participent à la mise en politique des idées mais exige également d'étudier la configuration socio-historique dans laquelle ces processus ont lieu. En nous basant sur la thèse d'Emmanuelle Reungoat, « Résister c'est exister ? Comprendre la construction des résistances à l'intégration européenne au sein des partis politiques français (1979-2009) » nous démontrerons qu'un contexte national propice à la réception de thèse eurocritique encourage le Front national à traduire l'argumentaire « anti-Europe » de Jean-Claude Martinez, dans les discours et programmes du parti pour pouvoir capter de nouveau électeur.

Le croisement de ces données (programmatisques d'une part et sociographiques d'autre part) permettra de répondre à nos interrogations quant à l'origine sociologique de la production des idées au sein du parti dans les années 1990.

Notre première partie vise à analyser la vision de l'Europe défendue par les dirigeants frontistes comme un échelon supranational durant la période 1979 et 1989, la doctrine frontiste sur l'Europe est encore flottante et vise surtout à éreinter « le gouvernement socialo-communiste ». Une posture nationaliste pro-intégrationniste est mise en avant par les acteurs frontistes à l'égard du projet européen (Reungoat 2015). Aux débuts des années 1990, est opéré un retournement, entre les élections de 1989 et 1994, en faveur d'une opposition de plus en plus

structurée autour de la Communauté économique européenne et du supranationalisme. Dans une deuxième partie nous montrerons que la ressource de l'expertise acquise au Parlement européen et des capitaux scolaire et social va permettre à Jean-Claude Martinez de monopoliser la question européenne au sein Front national. Puis dans une troisième partie, nous montrerons que cette inflexion de la doctrine sur l'Europe découle d'un contexte socio-historique propice au thèse eurocritique. Le Front national se saisira l'argumentaire mis en place par Jean-Claude Martinez pour le traduire dans son discours et son programme politique.

Partie I. Le Front national et l'Europe

La vision de l'Europe au sein du Front national n'a pas toujours été celle que nous connaissons aujourd'hui. La première posture adoptée par le Front national face à l'intégration européenne tout au début de son existence était favorable, elle était saisie comme un projet patriotique d'union et de promotion des différentes nations européennes. C'est aux débuts des années 1990 que le mouvement va commencer à adopter une ligne anti-approfondissement et anti-intégration et de tenir des propos critique sur l'Europe, sous l'impulsion de nouvelles élites au sein du parti, siégeant à des postes clefs.

A. L'Europe un échelon supranational

Ce qui marque au premier apport la vision de l'Europe des débuts du parti, c'est qu'elle résulte essentiellement d'une vision mythologique de l'Europe, découlant pour l'essentiel de l'idéologie du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne. Cette vision s'adosse à une vision protectrice de l'Europe unie face aux menaces extérieures.

1. Une vision mythologique de l'Europe

Avant 1994, la vision de l'Europe du Front national est allégorique, pour ses membres l'identité chrétienne est indissociable de l'Europe, elle prend sur le reste du monde un ascendant technologique et « civilisatrice ». Le sommet de la pyramide des peuples est occupé par la civilisation occidentale en raison de ses aptitudes intellectuelles, et plus précisément par la civilisation européenne. Ainsi cette vision raciale du peuple européen marque la plus grande partie de l'idéologie frontiste sur l'Europe, de sa création jusqu'à la moitié de la décennie 1980. La thématique identitaire du parti se rapproche par là des thèses du GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne), groupe qui découle directement des thèses développées par le parti Rassemblement européen de la liberté (REL), dont sa dissolution progressive à partir de 1969 due à son échec électoral et suivie de scandales politico-financiers, favorisa l'émergence de trois tendances aux objectifs distincts (Taguieff 1993) dont le groupe animé par Pierre Bousquet (membre fondateur du Front national), Jean Castrillo et Pierre Pauty (membre fondateur du Front national), qui publie le mensuel *Militant*, bulletin nationaliste « populaire » et « européen », depuis 1967 et qui participeront à la création du Front national en 1972 au côté de Jean-Marie Le Pen. Ainsi, le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne reprend les thèses dominantes sur l'Europe du Rassemblement

européen de la liberté. On peut ainsi se reporter au « Dictionnaire du militant » publié dans le numéro 5 de mai 1963 du mensuel *Europe-Action* (Jean Mabire, Dominique Venner, Pierre Bousquet, ce dernier membre fondateur du Front national) pour y lire la vision de l'Europe que l'on retrouvera dans l'idéologie frontiste à ses débuts, partageant un anti-communisme radical et la hantise d'une invasion de la France par une immigration arabo-africaine, un racisme biologique qui se traduit par l'équivalence entre défense de l'Occident et défense de la race blanche. Le nationalisme y est ainsi défini comme une « Doctrine qui exprime en termes politiques la philosophie et les nécessités vitales des peuples blancs. Doctrine d'énergie, doctrine de l'Europe, doctrine du réel, doctrine de l'avenir » (p. 72). Et « l'Occident » ainsi caractérisé, comme une « Communauté des peuples blancs. Communauté de culture » (p. 73). Quant au « peuple », il est défini comme « une unité biologique confirmée par l'histoire » (p. 74), ce qui permet de décoder les articles « Civilisation » (« Mode d'existence d'un peuple ayant atteint un haut degré de culture », p. 55) et « Culture » (« Résultat des possibilités créatrices d'un peuple [...] La culture occidentale (peuples blancs) montre une incontestable supériorité », p. 59). Lisons enfin la définition de la « communauté du peuple » : « Groupement naturel des hommes d'un même peuple. Les liens sont ceux du même sang, de la même culture et du même destin » (p. 56-57). Or le programme du Rassemblement européen de la liberté, en 1966-1967, se fonde sur une idée simple : rassembler les « hommes faits pour le service de la Communauté » autour des « deux bases fondamentales d'une politique nouvelle : l'Europe et la Liberté ». Car l'unification politique de l'Europe est conforme à la communauté de destin qu'elle incarne : « Pour ne pas être submergées par les deux impérialismes qui les convoitent, les nations européennes doivent concrétiser sur le plan politique l'unité de destin que la Communauté d'origine, la communauté de civilisation et l'Histoire ont forgée. » Cette vision de l'Europe raciale et anti-communiste se retrouve dès le début de l'histoire du Front national avec les membres fondateurs présent au bureau politique du Front national, Pierre Bousquet et Pierre Pauty ancien du Rassemblement européen de la liberté. Sous le drapeau de la défense de l'Occident, c'est un nationalisme européen qui est clairement affirmé point de rupture avec le nationalisme hexagonal. La vision de l'Europe au début du Front national est en réalité une continuité de celle du Rassemblement européen de la liberté et du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne.

2. La posture nationaliste pro-intégrationniste du Front national

En mai 1984, au plus fort de la campagne des élections européennes, Jean-Marie Le Pen, publie un livre qui prétend répondre aux questions que se posent les Français au moment de voter pour l'Europe. Dans cet ouvrage conçu à la fois comme un témoignage politique personnel et un manifeste pour son parti, Jean-Marie Le Pen appelle à « une Europe unie face aux menaces extérieures » ; une Union européenne forgée par la nécessité et protégeant les intérêts vitaux de ses États membres dans un environnement international hostile. Il était nécessaire, selon Jean-Marie Le Pen, de tempérer le sentiment nationaliste par un calcul politique raisonné transcendant les frontières étroites des États ; « Les gens ne s'unissent que lorsqu'ils ont une raison de le faire, un objectif. Nous devons commencer par reconnaître que nous sommes d'abord et avant tout des Européens, et que nous devons en être intensément fiers. Car notre civilisation est la plus extraordinaire du monde, avec son héritage d'une richesse inestimable. » Ces propos peuvent être considérés comme une surprenante profession d'europanisme. Car ils expriment une conception de l'Europe qui est plus que la somme d'États-nations. La prééminence d'une civilisation européenne menacée et l'ancrage de la conscience nationale française dans une communauté plus large de culture et d'identité partagées sont les deux notions interdépendantes qui, selon Jean-Marie Le Pen, doivent soutenir la construction de l'Europe moderne ;

Pour que l'Europe soit une réalité, il faut qu'il y ait un véritable sentiment européen ; c'est pourquoi nous avons exprimé le souhait d'aller au-delà du patriotisme, au-delà de nos sentiments respectifs de patriotisme national, pour atteindre un patriotisme européen. C'est-à-dire qu'il n'y aura d'Europe que si elle a vocation à devenir une Nation. Cette nation ne peut naître que de la nécessité de se défendre contre les menaces extérieures qui pèsent sur elle (et Dieu sait si les menaces qui pèsent sur l'Europe sont réelles).⁶

Cet appel à un « patriotisme européen » comme liant d'une « nation » européenne implique une fusion réalisable entre l'identité et les intérêts français et européens. Le fait que les extraits qui précèdent figurent dans un ouvrage portant le titre provocateur *Les Français d'abord* souligne toutefois la nature essentiellement problématique de la relation en question. « Je ne trouve aucune difficulté à concilier l'idée d'un État-nation fort avec celle d'une Europe forte », insiste Jean-Marie Le Pen. Pourtant, l'analyse du discours et des politiques du Front national, tels qu'ils ont évolué en réponse au débat sur l'intégration européenne, met en lumière

⁶ Jean-Marie Le Pen, *Les Français d'abord*, 1984, p. 163.

les difficultés rencontrées par un parti fortement nationaliste qui cherche à s'accommoder de l'Europe. La synthèse entre « français » et « européen » peut être maintenue tant qu'il s'agit d'affronter un ennemi commun ; « ce qui frappe l'Europe frappe la France » et inversement.

Cependant, l'héritage européen commun dont Jean-Marie Le Pen fait tant de cas, l'engagement pour la défense de la « civilisation occidentale » ne peut et ne doit pas empiéter sur une intégrité nationale qui reste primordiale. Les publications sur l'Europe publiées par le Front national au cours de la dernière décennie évoquent différents avatars de la même « menace extérieure », notamment ceux du communisme international et des immigrés des pays d'Afrique.

B. La ligne anti-approfondissement et anti-intégration

À côté de l'Europe mythique et visionnaire chère à l'extrême droite de Jean-Marie Le Pen, on constate une montée de la dénonciation l'Europe, dans ses institutions, ses politiques et son personnel, le point de bascule se fera au moment des élections de 1984, qui permettront au mouvement de mettre en place la stratégie d'ouverture vers la droite, faisant ainsi entrer au parti de nouvelles élites, opposées à plus d'approfondissement et d'intégration, ces opposants sont ; Jean-Claude-Martinez qui deviendra Vice-président en 1985 et Bruno Mégret qui obtiendra le poste de Secrétaire général en 1988. Le premier faisant figure d'intellectuel organique « anti-Europe » au sein du parti et le second mettant en place un appareil idéologique partisan, obtenant ainsi une place centrale dans la diffusion de la nouvelle vision de l'Europe.

1. Le Front national et l'élection européenne de 1984 : La première victoire du Front national

Jusqu'en 1984, la formation politique du Front national est inexistante (Valérie Igounet 2015), le mouvement est encore une formation presque groupusculaire, sans moyens humains et financiers et sans maillage du territoire, organisé autour d'un bureau politique omnipotent, statutairement élue par les membres du comité central eux-mêmes élus par un congrès regroupant les adhérents et délégués du parti. L'élection du bureau politique n'est cependant qu'une reconduction pure et simple du bureau précédent (Birenbaum and François 1996). Les nouvelles recrues n'y sont acceptées que par cooptation. L'élection ne constitue alors qu'une

ratification a posteriori de ces cooptations. Ce bureau est gouverné par le patriarche Jean-Marie Le Pen et est administré par Jean-Pierre Stirbois, qui exerce la direction du parti. Le mouvement s'appuie alors sur une instance dirigeante unique occupée par une équipe de fidèles fondateurs aux caractéristiques et aux parcours cependant hétérogènes puisque la quasi-totalité des membres du bureau politique d'alors sont des membres originels ou très anciens du Front national.

De cette instance dirigeante unique et oligarchique on va passer, par le jeu des consultations électorales, à des lieux dans lesquels différents types d'acteurs vont graviter. Les élections européennes de juin 1984 offrent au Front national ses premiers élus et une seconde instance apparente, « le groupe parlementaire européen. » La liste du *Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries* arrive avec 10 élus, 5 membres du bureau politique (Jean-Marie Le Pen, Jean-Pierre Stirbois, Michel Collinot, Jean-Marie Le Chevallier, Dominique Chaboche). L'élection européenne n'amène pas une modification notable des élites et une différenciation réelle des instances, parmi les dix députés européens, ceux qui ne sont pas en même temps membres du bureau politique ont uniquement la légitimité historique des premiers élus nationaux du Front national. Ils restent des « élites-vitrines » sous la double domination du président du parti et du président du groupe, Jean-Marie Le Pen.

Pour que ce succès électoral faisant du Front national le troisième parti de France perdure jusqu'aux présidentielles de 1988, Jean-Marie Le Pen va mettre en place une stratégie d'ouverture à la droite, cherchant ainsi à capter le plus possible de personnalité politique nationale.

2. La stratégie d'ouverture à la droite du Front national : L'entrée des nouveaux notables

Le 12 mai 1985, lors d'un conseil national, Jean-Marie Le Pen pose les règles « Les candidatures ne sont pas des récompenses, les critères de choix pour 1986 seront la compétence et l'intérêt supérieur de nos idées [...] Nous prendrons tous les talents qui se proposent à nous. Il n'est pas question d'ouvrir notre mouvement à des ringards en mal de réélection, pas plus que nous ne cherchons à nous replier sur les seuls vieux fidèles. Nous ne sommes pas un club de joueurs de boules. Les ambitions des uns et des autres doivent être considérées comme légitimes

pour peu qu'elles soient compatibles avec la réalisation de nos objectifs.⁷ » Le président du Front national conçoit l'échéance électorale de 1986 comme une étape. Les cantonales de 1988 revêtent, elles, une dimension « essentielle ». Elles se dérouleront à deux mois de la présidentielle. Il faut donc s'y préparer dès maintenant et les législatives sont un premier test. Le parti table sur la présence de ses représentants dans tous les départements. Pour les trouver, il se dit prêt, tout en préservant son identité, à ouvrir ses listes à un certain nombre de candidats des « divers droite, socio-professionnels et cercles d'opinion représentatifs du pays réel et soucieux de défendre la France et les Français d'abord⁸ ». Cette stratégie, inimaginable dans ses premières années d'existence, pose problème entre la base et les nouveaux encartés. Elle met au jour les oppositions entre les parlementaires, qui considèrent que le Front national sort de sa marginalité politique à partir de leur accès à la députation, et les plus âgés, représentants de la première génération frontiste, qui s'attachent à leur statut de fondateurs.

Cette stratégie dite d'ouverture à la droite va amener des notables à intégrer le mouvement en vue des prochaines élections ayant des parcours professionnels n'ayant rien de commun avec celui des députés poujadistes de la première heure du mouvement, on retrouve des universitaires (Bruno Gollnisch, Jean-Claude Martinez, Bruno Chauvierre) un médecin (François Bachelot), des hauts fonctionnaires (Jean-Yves Le Gallou, Bruno Mégret) (Valérie Igounet n.d.). Cette nouvelle génération de cadres frontistes entrés au milieu des années 1980 est marquée par un fort niveau d'étude et des carrières dans le public (hauts fonctionnaires, professeurs des universités françaises), profil peu commun, comparé à la première génération, marquée par un niveau d'étude moindre avec une surreprésentation des professions libérales (8 %) et des cadres supérieurs (26 % avec les professeurs), appartenant pour 95 % au secteur privé (Ysmal 1996). Ces ralliements au Front national d'agents plus ou moins positionnés à la périphérie du champ politique se comprennent dans une double configuration marquée sur le plan structurel par une accentuation de la concurrence politique, et sur le plan conjoncturel par l'affaiblissement de la droite traditionnelle et les percées électorales du second ordre du Front national (Beauvallet and Michon 2019). On peut noter que le recrutement des cadres extérieurs, dont les diplômes, les fonctions professionnelles, la notoriété médiatique ou l'origine politique a pour principal intérêt de constituer un capital symbolique exploitable à des fins de légitimation et casser l'image d'un parti perçu par les électeurs comme ultra-nationaliste.

⁷ Roland Gaucher, *Les nationalistes en France*, t. 2, op. cit., p.33.

⁸ « Communiqué », *Présent*, 5 juillet 1985, p. 2.

L'organigramme du mouvement s'en trouve changé, à partir de 1986 Jean-Claude Martinez à peine arrivé au Front national, se retrouve propulsé à la vice-présidence, suivra Bruno Mégret qui devient délégué général en 1988 après s'être présenté sous les couleurs du parti aux élections législatives et avoir dirigé la campagne électorale de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles. Cette arrivée de notables disposant d'un capital bien différent des membres fondateurs a pour conséquence des tensions internes, entraînant une compétition intrapartisans entre les membres anciens du mouvement et les nouveaux arrivants. Les historiques du Front national s'opposent à l'arrivée de ces « technocrates », pour la plupart issus de clubs de réflexion comme Bruno Mégret ou encore Jean-Claude Martinez, « dont l'ascension rapide et l'influence croissante au sein du mouvement suscitent quelques interrogations⁹ ».

3. Les tenants de la nouvelle approche anti-approfondissement et anti-intégration

La position du parti se radicalise aux débuts des années 1990 alors qu'approchait, le Traité de Maastricht entraînant un renforcement du cadre communautaire. Il est vrai que le Traité de Maastricht, qui fondait les jalons de l'Union européenne sur trois piliers, celui d'une politique étrangère commune avec à terme une défense commune, celui d'une union économique et monétaire posant les bases de la création d'une monnaie unique commune et celui d'une politique d'asile et d'immigration commune¹⁰, incarnait une menace colossale pour la « nation » au sens frontiste du terme¹¹. Cette radicalisation à l'égard de l'Europe s'est également développée sous l'influence de l'Eurodéputé Jean-Claude Martinez, alors Vice-Président du Front national, qui en 1989 sortait un livre défendant la thèse de la sortie de l'Union

⁹ « Inquiétudes de certains dirigeants du FN quant aux perspectives d'avenir de leur mouvement », 24 février 1986. Archives de la Préfecture de police de Paris.

¹⁰ Avec un renforcement de la coopération policière et judiciaire (création de l'Europol).

¹¹ « La terre de nos Pères, le sol défriché et défendu par eux le long des siècles, le pays façonné dans ses paysages, ses cités, sa langue, son histoire et enrichi de leurs efforts, fertilisé de leur sueur et de leur sang. » Programme du Front National, 1984, p. 29.

européenne. Une position tellement radicale que Jean-Claude Martinez définissait, avant Maastricht, ses collègues frontistes, Jean-Marie Le Pen inclus, de « pro-européen¹² ».

On peut noter que ce changement de cap dans la vision de l'Europe et l'Union européenne est apparue à la suite de l'influence d'intellectuelles de la Nouvelle Droite et du Club de l'Horloge (voir encadré Club de l'horloge : Un club mondain, mais très « idéologique ») (Bar-On 2008), et est particulièrement évidente dans le passage suivant d'un guide de l'Institut de formation nationale, *Militer au Front*¹³, où il est noté que ;

Le débat sur l'Europe est complètement faussé, car il existe en fait deux conceptions radicalement différentes de l'Europe.

L'une est fondée sur l'idée que le monde est destiné à s'homogénéiser et à s'unir, et que l'Europe, dans cette perspective, n'est qu'une scène. [...]

L'autre est fondée sur l'idée que les nations européennes sont menacées dans leur survie et qu'elles doivent s'unir pour préserver leur identité et récupérer leur puissance. [...]

La première conception est celle d'une Europe cosmopolite ou mondialiste, la seconde est celle d'une Europe comprise comme une communauté de civilisation.

Le premier détruit les nations, le second assure leur survie. Le premier est un accélérateur de déclin, le second un instrument de renaissance. La première est la conception des technocrates de Bruxelles et des politiciens de l'establishment, la seconde est notre conception.

Club de l'horloge : Un club mondain, mais très « idéologique »

Fondé le 10 juillet 1974, au lendemain de la suspension de l'immigration familiale, le Club de l'horloge est un cercle de réflexion métapolitique, composé de hauts fonctionnaires français, affichant dès sa fondation une finalité explicitement idéologique. Fondé par d'anciens étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris (Yvan Blot, Jean-Yves Le Gallou) et de l'École nationale d'administration (Henry de Lesquin), le Club de l'horloge se voit donner dès sa création un rôle principalement militant par ses initiateurs, qui espèrent

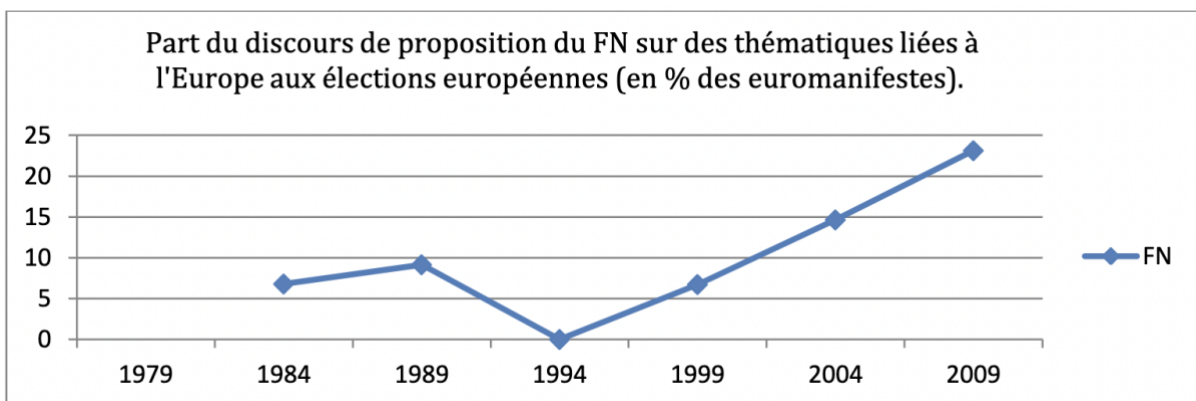
¹² KESTEL, Laurent, « Le Front National au Parlement européen : professionnalisation politique et ressources partisans », IXe congrès de l'Association française de science politique. Sociologie des acteurs et du travail au Parlement européen, n°30, 2007, p. 25.

¹³ Front national, Institut de formation nationale, *Militer au Front*, Paris, Éditions nationales, 1991. p. 115.

alors « rééquiper idéologiquement la droite face à une gauche en ascension » (Laurens 2014). Se voulant en passeurs des idées du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne et des théories néo-racistes sur la race indo-européenne entre hauts fonctionnaires et hommes politiques de droite. Ils souhaitent, avant toute chose, diffuser des contre-argumentaires face à ceux qui feraient, selon eux, l'apologie d'une « idéologie égalitariste », du « multiculturalisme » et de l'immigration. Le club a rassemblé, entre 1974 et 1979, la plupart des futurs idéologues du Front national des années 1980.

Comme nous l'avons vu plus haut ce qui va entraîner une réelle mobilisation de l'Europe au sein du parti se fait en partie par une dynamique de changement partisan au sein de l'élite frontiste. En effet, l'entrée de nouveaux cadres au sein du mouvement, très critique de l'Europe, vont contribuer à cette transformation (Reungoat 2014).

On peut constater un doublement de proposition dans les discours du Front national sur des thématiques liées à l'Europe entre 1984 et 1989, période au le Front national à une position « europhile ». Puis en 1994 avec l'adoption d'une position « anti-Europe » le Front national ne fait plus de propositions sur des thématiques liées à l'Europe, mise à part celle de la quitter. Les discours se font plus sûrs des thématiques nationales qu'européennes.



Graphique tiré du congrès AFSP Paris 2013, *Le « nouveau » Front national en question*, présenté par Emmanuelle Reungoat.

Les intellectuels Yvan Blot, énarque et inspecteur général de l'administration et Jean-Claude Martinez, agrégé de droit public en particulier, influent grandement la posture collective au sein de la direction. Ainsi à la question de Laurent Kestel ; « Il me semble que vous avez

exercé une part déterminante dans l'orientation de la ligne du Front national sur l'Europe, non ? », Jean-Claude Martinez répond ;

Je crois, oui. Je crois que, tout doucement, je les ai civilisés. Au début, quand je suis rentré (en 1985), j'avais fait un premier livre qui s'appelle Autant en emporte l'Europe. [...] Et là, la ligne du Front national à l'époque, c'est pro-européen à mort [...] j'ai écrit un livre disant qu'on doit sortir de l'Union européenne et qu'on peut en sortir. C'était en 1989. [...] C'est une critique sur l'Union européenne qui annonce la chute du mur de Berlin, c'est un bouquin qui dit que ça va péter au Kosovo [...] Je me suis fait chier à faire ça, mais à l'époque, ils étaient tous pro-européens. Il y avait le secrétaire général, Jean-Marc Brissaud, il était pro-européen, Le Chevallier, il était pro-européen, Bernard Antony, il était pro-européen, ils étaient tous pro-européens ! Et Le Pen l'était aussi... [...] J'ai fait le bouquin sur le Traité de Maastricht, Le non de tous les miens. Et là, le traité de Maastricht est adopté, l'euro est adopté et je dis : "écoutez les amis, prenez acte du fait que les carottes sont cuites, quoi ! [...] C'est comme le parti socialiste allemand avec son Bad-Godesberg [qui] a abandonné sa référence à la lutte des classes, prenez acte de ça ! [...] Je leur explique qu'il faut accepter l'Union européenne, et la critique ne peut être faite qu'à gauche. Dire que les politiques ultra-libérales vont détruire les services publics, La Poste, etc. La thématique est de gauche. [...] Le Pen reprend ce slogan un 1er mai sur la Place de l'Opéra, il y a trois ou quatre ans. [...].¹⁴

Cette prise de position personnelle de Jean-Claude Martinez sur l'Europe a visiblement heurté nombre de dirigeants frontistes de l'époque, Bruno Gollnisch dira ;

Au début [du mouvement], c'était l'Europe des Nations [...] Ensuite, la thématique s'est radicalisée, sous l'influence de Jean-Claude Martinez [...]. C'était plutôt « sortons de cette Europe-là ! ». Moi j'étais sur une position moins radicale que la sienne, notamment sur l'euro [...] je disais que sur la stabilité monétaire, je n'étais pas tellement favorable – j'ai un peu évolué depuis – aux manipulations de la valeur de la monnaie par l'État, à quoi nous devons un certain nombre de dévaluations, etc.¹⁵

¹⁴ Jean-Claude Martinez est cité dans un entretien téléphonique enregistré le 23 juillet 2007 avec Laurent Kestel, cf. L. Kestel, « Le Front national au Parlement européen : professionnalisation politique et ressources partisanses », Communication au IX^e congrès de l'AFSP, Toulouse, 2007, p. 11.

¹⁵ Entretien de Bruno Gollnisch réalisé avec Laurent Godmer le 24 juillet 2007.

La position sur l'Europe du Front national évolue passant d'une position d'un nationalisme intégrationniste à une opposition de plus en plus structurée face à l'Union européenne, la position du Front national à l'égard de l'intégration européenne se stabilise début 1990. La promotion de la nation, ancrée dans une vision traditionaliste de la nation, largement antérieure aux individus, est le seul cadre possible de leur épanouissement (Reungoat, n.d.) et la lutte contre l'immigration structure la réception de la problématique européenne. Le Front national se fait l'ardent défenseur de la souveraineté nationale et critique le supranationalisme du projet européen. L'opposition à l'intégration vient s'articuler, à une lecture de l'espace politique de plus en plus marquée par la thématique identitaire. Le mouvement se rapproche des thèses du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne, du Club de l'horloge et de la Nouvelle droite qui divisent l'espace politique entre les protecteurs de l'identité nationale et ceux qui agissent pour sa dissolution, les « mondialistes » et les « cosmopolites » qui regroupent les européenistes, les fédéralistes, mais aussi les partisans de l'immigration.

C. L'appareil idéologique du Front national : Un outil aux mains des dirigeants

L'arrivée au sein du bureau politique de nouvelles élites à partir de la fin de la décennie 1980, va contribuer à une restructuration du Front national, elle découle de l'arrivée de Bruno Mégret, haut fonctionnaire, admirateur du concept d'hégémonie culturelle de Gramsci (Igounet 2014) partant du postulat que la conquête du pouvoir présuppose celle de l'opinion publique. Bruno Mégret met alors en place un appareil idéologique qui va lui servir de base de conquête idéologique et de diffusion des idées au sein du mouvement.

1. La mise en place de l'appareil idéologique

La notion d'appareil idéologique fait ici référence à deux auteurs marxistes, Louis Althusser avec son concept d'appareil idéologique d'État désignant l'ensemble des moyens de diffusion d'idéologie dont l'État dispose et Antonio Gramsci avec son concept d'hégémonie culturelle. Ces deux concepts peuvent être utilisés en les transposant à une plus petite échelle celle du parti politique.

À partir de 1988, le Front national entre dans une nouvelle phase. Il s'impose comme la troisième force dans le paysage politique français désormais. Bruno Mégret alors délégué général du mouvement explique que le mouvement a « réussi à s'implanter sur la scène politique [...] à gagner en maturité et atteindre près de 15 % du corps électoral. Aujourd'hui, le Front commence un second cycle dans un environnement politique profondément modifié¹⁶ ». Pour cette étape, le parti sous l'égide de Bruno Mégret, s'ouvre à d'autres horizons, proposant des thèmes d'accroche différents pour élargir son électorat et de nouvelles structures sont mises en place en vue de créer un substrat intellectuel et socio professionnel. Cette stratégie de rayonnement repose sur le changement d'image du Front national pour parvenir au pouvoir, cela passe par un travail de fond sur l'idéologie du mouvement et par la constitution d'un socle sémantique. Pour cela, Bruno Mégret s'appuie sur des hommes de confiance, lesquels commencent par verrouiller l'appareil en occupant les postes stratégiques (V. Igounet 2014). Damien Bariller, son directeur de cabinet et délégué national aux élections, prend en charge l'activité éditoriale du Front national, soit le bulletin interne *Français d'abord* et les éditions *nationales*. Bruno Mégret s'inspire par-là du théoricien marxiste italien Antonio Gramsci pour qui la conquête de la culture, la bataille des idées, précède celle du pouvoir politique. Ce noyautage des postes clés du mouvement et la mise en place d'un appareil idéologique conduit à l'endogénéisation de l'idéologie frontiste par les proches de Bruno Mégret. Cette démarche inédite qui cherche à rendre légitime un mouvement voulant corriger les effets pervers de ses prestations et compenser la présence vociférante de certains de ses cadres et militants. Mais aussi d'une stratégie latente depuis des années, retourner contre la gauche les armes du combat intellectuel. Un certain nombre de théoriciens de la « nouvelle droite » ne s'y sont pas trompés en empruntant au penseur marxiste italien Antonio Gramsci, la thèse de « l'intellectuel organique », immergé dans les masses et relais d'un parti soucieux d'hégémonie idéologique. Cette référence incessante faite par Bruno Mégret à Antonio Gramsci, illustre le fait que pour une partie du Front national, « la conquête du pouvoir politique présuppose celle du pouvoir culturel. » Ainsi, afin d'obtenir la reconnaissance du peuple français, le parti de Jean-Marie Le Pen va apporter une attention soutenue à la représentation d'identités culturelles exprimant son identité politique.

2. Les instances de production doctrinale du Front national

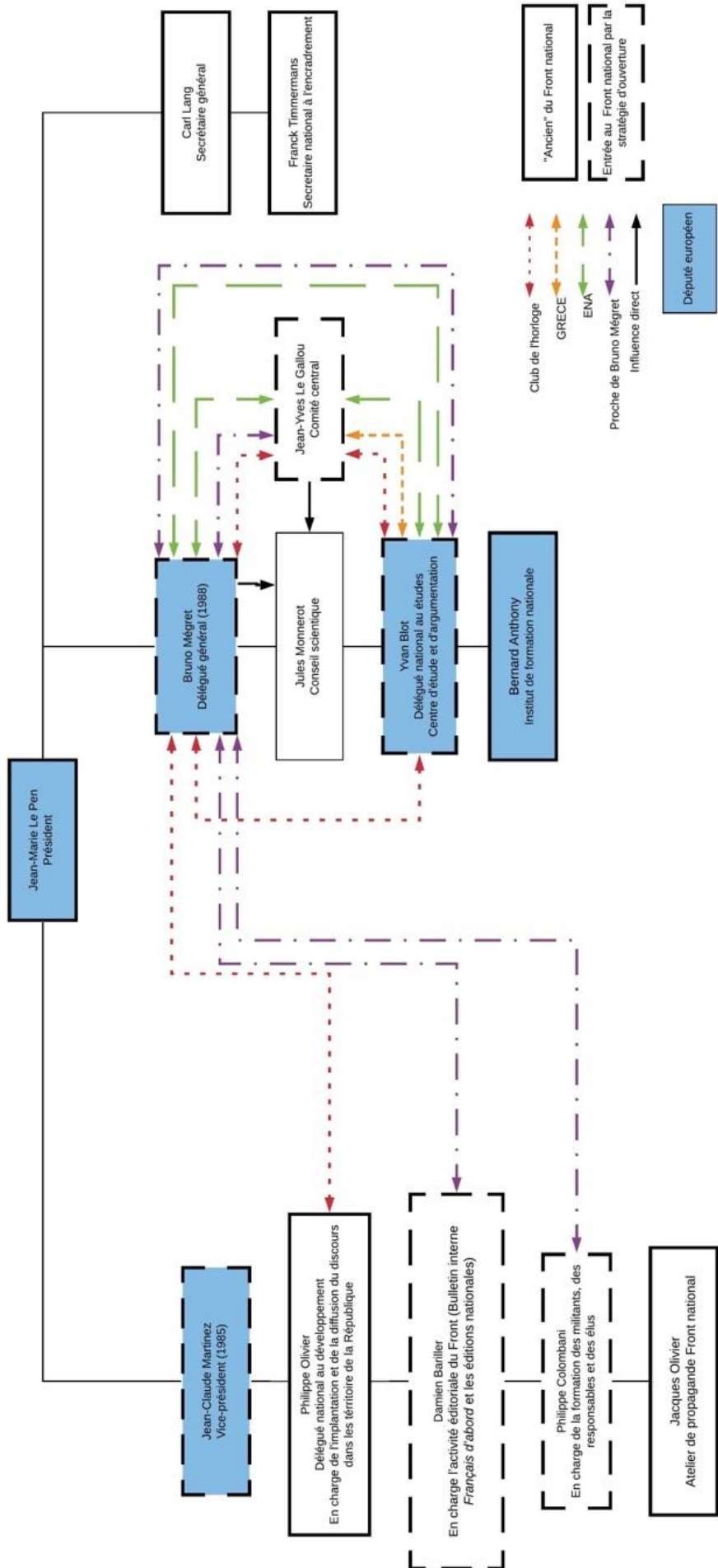
¹⁶ Le Conseil scientifique, Document de travail, 11 janvier 1989, dossier Bruno Mégret. APPP.

L'organisation du parti et les pratiques au sein du Front national semblent témoigner d'un degré important d'attention à la doctrine et à sa fondation idéologique. Les cadres et militants se déclarent d'ailleurs fortement attachés aux fondements idéologiques du parti. Alexandre Dézé, qui qualifie le Front national de « parti à forte intensité idéologique » (Dézé 2012) souligne la densité du corpus idéologique développé par les dirigeants de la formation à partir de l'arrivée de Bruno Mégret. Mais c'est à partir de la fin des années 1980 et pendant la décennie 1990 que l'intensité idéologique du Front national est la plus forte. Un fort développement de l'activité de communication et de propagande est alors mis en place. Plusieurs éléments témoignent à la fois d'un contrôle de la parole et d'une volonté d'homogénéisation idéologique du parti sous l'impulsion de Bruno Mégret en particulier. Le mouvement se dote à la fin des années 1980, d'un Institut de Formation National (IFN) dédié aux cadres et aux militants pour dispenser conférences, stages de formation ou d'expression orale, journées décentralisées et pour organiser les universités d'été. Dans le cas du Front national, il faut prendre le sens fort du terme formation, dans ce cas de figure, former un militant ou un cadre, c'est le rendre conforme à l'image qu'un parti souhaite présenter de lui-même, c'est pour ce faire l'imprégner progressivement des idées du parti, de sa langue au point qu'elle lui devienne naturelle.

En 1988, est également mis en place un conseil scientifique (CS) à l'initiative de Bruno Mégret et Jean-Yves le Gallou. Il s'agit pour le Front national de disposer de « matière grise » pour peaufiner ses analyses, moderniser son programme et donner une assise doctrinale au parti. Le conseil scientifique a pour vocation de produire une justification a posteriori donc, en utilisant la légitimité symbolique des charges scientifiques de ses membres. Si au sein du parti, le pluralisme n'est pas assuré et la production de la doctrine semble faiblement collective, celle-ci n'en est pas moins développée. Dans les faits à l'époque, les membres les plus actifs du Conseil scientifique sont en effet également membres du bureau politique du Front national et s'affirment donc comme les interprètes de l'orthodoxie partisane. Alexandre Dézé va jusqu'à souligner la perpétuation d'un mode de production « ecclésial » de la doctrine, largement contrôlé par les dirigeants (Dézé 2012). Verticalité que confirment les entretiens réalisés par Emmanuelle Reungoat ; « la doctrine européenne est entérinée au bureau politique du Front national et surtout débattue entre les eurodéputés qui s'y trouvent, ces derniers correspondant presque systématiquement aux principaux dirigeants du parti » (Reungoat 2012). Cette

structuration forte de la production et de la diffusion doctrinale s'avère la plus effective lors de l'expansion du parti à partir du milieu des années 1990.

Ainsi découvre-t-on au sein du conseil scientifique du Front national la résurgence de réseaux depuis longtemps construits du Club de l'Horloge (1974), issus du Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne. Ces membres avaient fait du Club de l'Horloge une pépinière d'idées et d'hommes (voir encadré plus haut) pour une droite radicale, convaincue que la conquête du pouvoir politique passe par celle du pouvoir culturel. On ne sera donc pas surpris de retrouver avec eux Pierre Vial, promoteur dans la revue *Éléments*, qui en 1982 promeut la défense de « l'héritage indo-européen » et de « L'Europe, plus précisément la culture européenne, [...] mythe fondateur, capable de mobiliser les jeunes générations des peuples européens. » Telle est donc la matrice idéologique de l'entreprise, la référence au modèle guerrier d'une Europe hiérarchique, l'affirmation d'une « biopolitique » opposée à l'égalitarisme abstrait et l'universalisme des droits de l'homme, la lutte contre la décadence « d'un Occident vautré dans la social-démocratie ». D'où la pléiade de spécialistes des études indo-européennes, de civilisation et d'histoire des religions au sein du Conseil scientifique. Cette stratégie de réseaux intellectuels a cependant une autre face, la volonté de donner à l'idéologie du Front national une légitimité savante. Malgré tout, le rôle du conseil scientifique sur la production programmatique du mouvement est à négliger. En effet, comme Alexandre Dézé le souligne, la production doctrinale du parti, reste un des prés carrés des dirigeants, qui continuent d'y exercer un monopole. Il faut donc plutôt nous tourner vers les dirigeants du Front national en ce qui concerne la production programmatique.



Organigramme de l'appareil idéologique du Front national en 1989

**Partie II. L'expertise européenne une ressource au sein de la
compétition intra-partisane**

De nombreuses études portant sur le Front national de cette période s'intéressent à deux acteurs en priorité Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret, mais aucune ne porte sur un acteur minoré et bien souvent oublié, Jean-Claude Martinez. Ce dernier a pourtant une place centrale et toute aussi importante que celle occupée par Bruno Mégret dans les instances du parti. Jean-Claude Martinez s'avère être un acteur incontournable dans la « mise en critique » de l'Europe.

A. Jean-Claude Martinez l'eurodéputé « expert »

De par ses capitaux scolaire et social, Jean-Claude Martinez s'affirme très vite comme un eurodéputé « expert », ressource découlant de son activité au Parlement européen. Cette ressource de l'expert est mise en avant au sein du Front national dans la compétition intra-partisane, la convertissant en ressources politiques, utilisables et valorisables dans l'ensemble du champ politique partisan, lui permettant d'obtenir une place dominante sur la question européenne au sein du mouvement.

1. L'institutionnalisation du rôle d'eurodéputé expert : Une ressource valorisable dans la compétition intra-partisane

Au sein de l'espace politique européen, la conception et la représentation de l'eurodéputé expert reposent sur la capacité des élus à « faire l'expert » (Beauvallet et Michon 2012), c'est-à-dire à se conformer à l'hexis et aux savoir-faire caractéristiques de cette figure dans l'espace politique européen.

L'affirmation de la figure de l'expert sur la scène parlementaire européenne doit être mise en relation avec le poids d'acteurs « entrants » dans le champ politique, qui sont peu dotés en ressources politiques et issus des fractions culturelles des classes supérieures (Beauvallet 2007). L'étude des origines socioprofessionnelles a bien montré la part croissante d'un personnel dont le « pouvoir social » repose avant tout sur un « capital culturel » alors que diminuait, dans le même temps, la proportion d'acteurs fortement dotés en ressources militantes et politiques, issus de trajectoires et de positions politiques. Tandis que le volume des ressources politiques et symboliques diminue, le taux de scolarisation dans le supérieur est maximal entre 1989 et 1994 alors que les niveaux supérieurs à bac + 5 constituent plus de la moitié de la population recensée au cours de cette législature. Dans ce cadre, les professions enseignantes

sont notamment surreprésentées sous cette mandature. À une proportion d'enseignants du supérieur de 6 % au cours de la première législature correspond une proportion de près de 20 % entre 1989 et 1994.

Les députés européens se distinguent par une plus faible dotation en ressources militantes et politiques que les représentants nationaux, les ressources scolaires et culturelles constituent ainsi, en tant que telles, l'un des principaux pouvoirs que ces acteurs possèdent sur le monde politique européen. Cette configuration autorise une valorisation politique de ces ressources et compétences, l'institutionnalisation du rôle de l'expert, c'est-à-dire des postures et des pratiques auxquelles cette figure renvoie est alors susceptible d'assurer la conversion de ces ressources culturelles et scolaires en crédit interne à l'espace parlementaire puis en ressources proprement politiques, utilisables et valorisables dans l'ensemble du champ politique (Beauvallet 2007). Dans un contexte donné, valorisant les usages de l'expertise au niveau européen, ce sont ces acteurs qui vont imposer un processus de sédimentation aboutissant à faire du député, dans sa version idéale, légitime, instituée un « expert », c'est-à-dire un acteur politique capable d'adopter certains types de pratiques, de postures ou de croyances, de faire état de certains types de compétences plutôt que d'autres.

Pour des acteurs en voie de professionnalisation politique, fortement dotés en ressources scolaires ou en ressource d'expertise, il s'agit de jouer sur la détention d'un savoir certifié directement opposable aux postures charismatiques propres à la détention d'un fort volume de ressources politiques et symboliques. La capacité à s'y conformer dépend des types de ressources sur lesquelles elles sont fondées, des ressources que tous les acteurs ne possèdent pas au même degré.

De ce fait le parlement européen permet de mettre en avant une forte ressource « expert » inversement proportionnelle à celle de leur capital politique (Bourdieu 1981). Cette ressource « expert » peut être convertie en ressource politique, utilisable et valorisable dans l'ensemble du champ politique partisan et national et de servir de ressource « niche » dans la compétition intra-partisane pour se saisir de la question européenne, jouissant d'un monopole quasi absolu sur l'expertise européenne.

2. L'expertise européenne source privilégiée dans l'énonciation des politiques européennes au sein du Front national

Au sein de la compétition intra-partisane, la ressource de l'expertise sur des domaines demandant une grande technicité est très recherchée surtout dans les mouvements politiques qui en sont dépourvus, comme le souligne Mathieu Fulla avec la montée des experts dans les systèmes de décisions politiques et économiques au sein du Parti socialiste durant les années 1970. Le Front national ne fait pas exception à cette règle. L'acteur qui détient ce type de ressource à défaut d'autres ressources (politique ou militante) se voit assurer d'occuper une place en rapport à son ou ses domaines d'expertises au sein du mouvement.

Durant la décennie 1990, on assiste à une assimilation des dynamiques politiques de l'Europe dans les sphères domestiques. Autrement dit l'accélération du processus d'intégration qui s'amorce dans les années 1990 se traduit par un poids grandissant des questions européennes dans les campagnes électorales nationales. Ce poids culmine en 1992 (Grossman, Guinaudeau, et Persico, s. d.) avec le Traité de Maastricht. C'est à lors que l'expertise sur les questions de politique européenne émerge au sein des partis politiques nationaux. Cela a pour conséquence que les partis politiques nationaux vont chercher à mobiliser la ressource de l'expert à des fins d'assimilation des dynamiques politiques de l'Europe dans une logique de compétition nationale (Reungoat 2012). La figure de l'expert a un double rôle, celui de conseil politique sur les questions techniques et dans un deuxième temps de donner une crédibilité (Ivaldi 2012).

Cette recherche d'experts n'est pas nouvelle au sein du Front national. En effet, la stratégie dite de l'ouverture à la droite, a permis au mouvement d'amasser nombre d'experts dans différent domaine. Ainsi, on peut citer Bruno Mégret ou encore Jean-Yves Le Gallou sur des questions techniques regroupant l'économie, l'entrepreneuriat et l'administration. Sur les questions d'ordre européennes qui ont commencé à émerger avec l'accélération du processus d'intégration du début des années 1990, une personnalité se démarque des autres, Jean-Claude Martinez, de par ses différents capitaux et son expertise acquise au sein du Parlement européen, lui permettant d'obtenir une place centrale sur la question européenne.

3. Jean-Claude Martinez et la ressource de l'expert

Jean-Claude Martinez (succède à Claude Autant-Lara qui démissionne trois mois après son arrivée au Parlement européen, politique du « tourniquet ») est peu doté en ressources militantes et en capital politique. Malgré ce manque de ressources il va vite intégrer le jeu politique européen, sans doute lié du fait des ressources qu'il possède, qui sont propres aux espaces académique et scientifique dont il vient. Ces ressources sont très rapidement reconnues et valorisées au sein de l'institution européenne contrairement à d'autres institutions politiques nationales. Cela doit aussi au fait que la culture politique et parlementaire européenne reste proche des pratiques ou postures caractéristiques de certains espaces professionnels (technicité, négociations s'apparentant rapidement à des débats d'experts, dépolitisation des rapports de force, etc.). Fort de la reconnaissance dont il bénéficie au sein du Parlement européen sur les questions de santé et d'agriculture, il obtient rapidement des positions d'influences et la reconnaissance en interne de ses compétences professionnelles. Cette position influente se fait ressentir au sein de la Commission agriculture où son statut de spécialiste des questions de santé publique et est reconnu par ses collègues. Il se fait remarquer par sa capacité au dialogue et sa grande technicité sur les sujets touchant à l'agriculture, la santé et la fiscalité. C'est aussi un eurodéputé d'une grande assiduité plus de 87 % de présence en séance plénière¹⁷ et ses nombreuses questions écrites posées à la commission sur des sujets d'une grande technicité. Par ces points il diffère de ces collègues eurodéputés frontistes, qui ont en moyenne un taux d'assiduité inférieure à 38 % en séance plénière et pouvant décentrer en dessous de 30 % pour les eurodéputés ; Martine Lehideux, Jean-Marie Le Chevallier, Bruno Gollnisch, Pierre Ceyrac, Jacques Tauran et Jean-Marie Le Pen le député européen français le moins assidu au Parlement européen. De même, on remarque que seul Jean-Claude Martinez siège avec assiduité et travail en Commission, ce qui n'est pas le cas de ses collègues députés. En réalité, il ressort que pour la grande majorité des eurodéputés du Front national, la députation européenne s'apparente à une position d'attente, à défaut d'obtenir des positions législatives ou exécutives nationales. Or, l'engagement de Jean-Claude Martinez dans sa députation fait figure d'exception au sein de son groupe parlementaire, faisant de lui la personne la mieux à même de s'approprier la question européenne au sein du parti.

Quant à son travail en Commission, Jean-Claude Martinez est réputé transmettre à ses collègues des amendements qu'il rédige lui-même avant de voter contre, en plénière, par fidélité aux positions du parti dont dépend sa position parlementaire et la poursuite de sa carrière politique, on peut ainsi parler « d'homme pluriel » (Lahire 2005) rattaché à la fois à son rôle au

¹⁷ European Parliament, « Attendance in plenary session of Jean-Claude Martinez », <http://www.europarl.europa.eu/activities/plenary/pv.do?language=EN>

sein de la commission agriculture qui incite grandement à la publication d'amendements et de l'autre, son rôle d'opposant aux institutions européennes qui lui est à la fois assigné au sein du Parlement européen et de l'autre par son parti.

Ces nombreuses interventions et participations à la vie politique du Parlement européen, lui octroient une place centrale au sein groupe parlementaire *Europe et patrie*. À l'opposé de ces collègues frontistes qui voient en cette députation une ressource stratégique dans la compétition politique nationale et n'y attribuent pas un rôle essentiel, les eurodéputés frontistes sont peu assidus, marquant un désintérêt flagrant à l'activité politique du Parlement européen. À l'inverse Jean-Claude Martinez prend au sérieux l'activité politique européenne, dans un vidéo Dailymotion de Jean-Claude Martinez, filmé pour les élections européennes du 7 juin 2009 il y décrit le rôle d'un député européen ;

À quoi sert un député européen, un député européen il fait quoi ? et quel profil doit-il avoir pour qu'il soit efficace ?

[...] Je prends l'ordre du jour de cette semaine du 9 mars, voilà ce que font les députés européens. Le lundi ils ont discuté du budget pour 2010, c'est-à-dire un budget de 130 milliards quelque chose de très technique, le même jour ils ont discuté du droit des sociétés, faut-il une société européenne, ils ont discuté de la qualité des produits alimentaires, de l'accès au marché, de l'égalité des femmes et des hommes dans les arts du spectacle.

Le mardi le député européen a dû devenir pêcheur, il a discuté des stocks de thon rouge en méditerranée [...] Mais il a discuté en même temps des véhicules à moteur, comment on homologue les véhicules à moteur et puis de l'accès des citoyens [...] aux documents européens. Il a continué par discuter des services aériens entre Israël et l'Europe, entre l'Arménie et l'Europe, en même temps il a discuté de l'inspection des navires de la visite des navires, de l'assurance des navires, de la taxation des poids lourds. Tout cela le mardi, jusqu'à minuit.

Le mercredi, le député européen s'est préoccupé d'un plan de relance, de la TVA sur les importations, du fonds de solidarité en cas de catastrophe, dans les Landes par exemple, mais aussi des inondations en Roumanie, la Roumanie qui a reçu 11 milliards d'indemnités, ce que les Landais pourraient recevoir. Mais il a discuté de la Turquie, de la Turquie, où en est l'adhésion de la Turquie ? Et l'adhésion de la Croatie.

Le jeudi, on est passé aux relations commerciales entre le Brésil et Mexique et en plus aussi on n'a pas évité le Tibet du gouvernement chinois.

Tout cela pour dire quoi ? Pour dire qu'un député européen ne discute pas de politique comme à l'Assemblée nationale, il discute de problème technique, extrêmement technique et cela donne le profil qu'un député européen doit avoir, ça ne peut pas être un amateur. Moi je me souviendrai toujours de monsieur Pasqua, boutonnant sa veste et se levant et disant dans l'hémicyclique, "Monsieur le Président" et il avait déjà dépassé les 15 secondes sur les 60 secondes de son temps de parole.

Vous devez donc envoyer les 7 juin, des gens à grande compétence technique, des gens à grande autorité et à grande disponibilité, parce que discuté des navires, du thon, discuté du Mexique, discuté du Brésil, discuté de la TVA sur les importations, cela se fait en commission, ont peu ne pas Languedoc-Roussillon, on peut aller ou ne pas aller au Conseil municipal de Perpignan. Mais ne pas aller en commission, au Parlement européen, ça c'est assez irresponsable. [...]

Votez donc le 7 juin, technicien et gens permanents, voilà le rôle du député européen.¹⁸

Selon lui, le principal intérêt de l'institution parlementaire européenne réside dans le fait que l'activité politique est avant tout concentrée sur un travail « technique » et la construction d'une expertise. La qualité de député européen requiert dès lors, toujours selon lui, les compétences de l'expert, de technicité et d'assiduité qu'il oppose à celles des « politiques » auxquels il dénie implicitement la légitimité et la pertinence de leur présence autant que de leur prise de parole au sein de l'Assemblée.

Ces connaissances du jeu politique européen et de la ressource de l'expert découlant de son activité au Parlement européen, peuvent-être ainsi valorisées au sein de son parti pour « monopoliser » la question de l'Europe.

B. Le rôle d'expert de Jean-Claude Martinez entretenu au sein du Front national

Du fait des capitaux scolaire et social, Jean-Claude Martinez, l'universitaire acquiert une légitimité au sein du mouvement et lui permet de jouer un rôle clef de médiateur et de passeurs entre savoir et pouvoir (Fulla 2016) sur les questions techniques.

¹⁸ Vidéo Dailymotion « Jean-Claude Martinez : le rôle du député européen »
<https://www.dailymotion.com/video/x8scb4>

1. Jean-Claude Martinez, l'universitaire : Une légitimité acquise

Jean-Claude Martinez est un universitaire agrégé de droit public et de sciences politiques, diplômé du Centre d'études et de recherches internationales de l'Académie de droit international de La Haye¹⁹, nommé successivement chargé de mission à l'Inspection générale des finances, directeur des études à l'École nationale d'administration de Rabat (1976-1980), puis conseiller fiscal d'Hassan II, poste où il coordonne la rédaction du premier Code général des impôts marocain. Jean-Claude Martinez est l'un de ces cadres frontistes dont le profil et le cursus n'ont à première vue rien de commun avec ceux des membres des autres promotions frontistes. Rappelons qu'aux débuts des années 1980 les cadres frontistes ont pour la plupart des profils marqués par un niveau d'étude moindre avec une surreprésentation des professions libérales (8 %) et des cadres supérieurs (26 % avec les professeurs), appartenant pour 95 % au secteur privé (Ysmal 1996). Ce profil interpelle par son fort capital scolaire et social.

Un an après son arrivée au sein du mouvement, Jean-Claude Martinez est nommé Vice-président par Jean-Marie Le Pen en 1986. Au sein du parti il est considéré en plusieurs matières (droit, fiscalité, éducation) comme l'un des spécialistes du mouvement (Birenbaum and François 1996). La publication de son livre « Autant en emporte l'Europe » (1989), lui permet de s'octroyer le rôle d'expert et d'intellectuel organique sur les questions de l'Europe au sein du Front national. Ce statut d'intellectuel lui alloue une place centrale dans la fabrication idéologique de la vision de l'Europe dans le mouvement aux débuts des années 1990, adossé à la confiance du patriarche Jean-Marie Le Pen²⁰. Ainsi les principales critiques que l'on retrouve émises par le mouvement sur l'Europe découlent du livre « Autant en emporte l'Europe », où est mise en place une rhétorique critique sévère envers l'Europe et ses institutions. Une non-euphémisation du discours sur l'Europe va se retrouver dans les propos et les écrits de Jean-Marie Le Pen aux débuts des années 1990, reprenant le credo de la défense de la souveraineté nationale face à une « Europe cannibale » qui cherche à s'attaquer « à l'Unité de la France. Une et indivisible », présentant « l'Europe dite communautaire » comme une « organisation délétère », un danger pour « l'identité de la France ».

¹⁹ Fiche Who's Who in France de Jean-Claude Martinez

²⁰ « Je n'ai survécu que grâce à l'amitié et la confiance de Jean-Marie Le Pen » Interview de Jean-Claude Martinez par le magazine en ligne Roadsmag <http://roadsmag.com/interview-jean-claude-martinez-947755900612/>

Cette légitimité acquise par sa place dans l'organigramme du mouvement, par ses capitaux social et scolaire, mais également son expertise technique sur la politique européenne obtenue par sa députation européenne, vont lui permettre d'obtenir une place centrale dans le cadrage de la critique l'Europe au sein du mouvement des débuts 1990.

2. Jean-Claude Martinez, le Malraux du Front national

Jean-Claude Martinez surnommé le Malraux du Front national²¹ par Jean-Marie Le Pen (en rapport avec le ministre du Général de Gaulle de 1958 à 1969, André Malraux fervent Gaulliste) fait partie du premier cercle du pouvoir à son arrivée au Front national. En adhérant au Front national en 1985, il est très vite repéré pour ses qualités d'orateurs et sa technicité sur des questions qui à l'époque n'étaient pas encore traitées ou mal par le parti. En 1986, Jean-Marie Le Pen le coopte à la tête de la Vice-présidence. On observe qu'il occupe une position dominante au sein du mouvement entre la fin 1980 début 1990, que l'on peut mesurer à la lecture de l'organigramme national du parti (Birenbaum, Mayer, and Perrineau 1996). Il cumule en mai 1988 au sein du mouvement deux positions, l'une au sein du bureau politique (Vice-président) et l'autre des « idées » dans l'état-major de campagne du Front national (Birenbaum et François 1996). Aux débuts des années 1990, Jean-Claude Martinez se retrouve responsable des dossiers agricoles au Front national²².

De par son capital scolaire et de son rôle d'expert au sein du mouvement, il se détache de « l'élite-vitrine » (Birenbaum et François 1996) qui se caractérise par la mise en avant de candidats à fortes ressources culturelles (comme Claude Autant-Lara ou François Bachelot (Birenbaum et François 1996)), mais devient un acteur à part entière dans le parti du fait de sa position dominante qu'il occupe dans l'organe partisan. Elle se caractérise par son engagement personnel et intellectuel dans le mouvement sur des questions techniques dont il est le seul à

²¹ « A sa place vous feriez quoi » iTélé avec Jean-Claude Martinez le 30 janvier 2007

²² Archive du journal Le Monde, 25 septembre 1991, « M. Le Pen aux agriculteurs : prenez la bastille ! »

disposer des connaissances²³. Il devient ainsi incontournable sur les questions portant sur la politique européenne agricole ou sur les questions de fiscalité européenne. Du fait de ses capitaux scolaire et social, de sa proximité avec Jean-Marie Le Pen et de son expertise sur les questions européennes acquises au Parlement européen, Jean-Claude Martinez devient un acteur « passerelle » entre le parti et les institutions européennes par sa capacité à traduire le langage technique des politiques européennes en une langue accessible au premier abord, celle du politique (Fulla 2019), en cela il donne les clefs au mouvement pour comprendre les politiques européennes et pour pouvoir les contres carrés.

²³ Chargé depuis 1986 du rapport sur le budget de l'Éducation nationale (Birenbaum et François 1996), retrouve responsable des dossiers agricoles au Front national, chargé des « idées » dans la campagne présidentielle de Jean-Marie Le Pen.

Partie III. Jean-Claude Martinez, le sachant européen

De par sa ressource « expert » acquise au sein du Parlement européen, de ses capitaux scolaire et social et sa position dominante au sein du Front national, Jean-Claude Martinez acquiert une légitimité d'expertise sur les questions techniques qui oriente les prises de position sur l'Europe aux débuts 1990. Les écrits de Jean-Claude Martinez marquant le tournant de la vision de l'Europe sont de deux ordres ; un livre « Autant en emporte l'Europe » qui fait figure de critique ouverte et de modèle discursif pour attaquer l'Europe. Le deuxième type d'écrit, sont les questions écrites à la Commission que Jean-Claude Martinez pose à son arrivée au Parlement européenne et vont lui permettre de se mettre en avant dans le milieu partisan comme le principal acteur « anti-Europe ». Aux débuts des années 1990 à l'approche du Traité de Maastricht et du contexte politique français, Jean-Marie Le Pen se saisit de l'argumentaire de Jean-Claude Martinez pour le traduire politiquant dans ses discours et son programme.

A. Autant en emporte l'Europe, un énoncé savant

« Autant en emporte l'Europe » écrit par Jean-Claude Martinez en 1989, la même année que le commencement de son mandat d'eurodéputé, prend la forme d'un écrit universitaire. Cet ouvrage porte sur les dangers que fairait encourir l'Europe pour l'identité de la France, l'ouvrage s'inscrit dans le champ partisan d'extrême droite, ce qui lui permet d'avoir une réception et position d'influence au sein du mouvement sur la question européenne.

1. Une œuvre politique se démarquant du milieu partisan : Une œuvre pseudo-universitaire

En 1989 sort le livre Autant en emporte l'Europe de Jean-Claude Martinez, publié aux Éditions Jean-Cyrille Godefroy, maison d'édition spécialisée dans la littérature générale, de sciences humaines, d'histoire et de géopolitique. Ce livre se distingue des œuvres partisans. D'abord, il n'y a pas de citation directe au Front national, on n'y trouve pas de prologue signé par le patriarche Jean-Marie Le Pen, qui était la coutume quand un dirigeant frontiste écrivait un livre. Ce livre n'a pas non plus pour but d'être un *best-seller*, c'est un livre qui se veut technique, raisonné et argumenté, on peut le voir à sa bibliographie qui présente pour la quasi-totalité des universitaires connues et reconnues dans leurs disciplines respectives, il cite également nombre de revues scientifiques spécialisées dans le droit, les sciences humaines, l'histoire. La structure du livre se découpe en parties, chapitres, sous-chapitres, nous rappelant le découpage d'un travail universitaire (article de recherche, thèse). De bien des manières ce

livre nous fait penser à une œuvre scientifique un rappel de sa fonction de professeur d'université.

Le livre « Autant en emporte l'Europe » est un des rares témoignages écrits de Jean-Claude Martinez, marquant le commencement du changement de la vision de l'Europe au sein du Front national. On y retrouve les principaux arguments qui seront mis en avant dans la critique de l'Europe au sein du Front national. Dans son livre, Jean-Claude Martinez s'insurge contre une Europe qui dépèce l'État et limite sa souveraineté. Il cite à charge, avec la plume du polémiste qu'on lui connaît, les exemples de la réglementation européenne qui vont dans ce sens et il dénonce « les treize ayatollahs de la Cour de justice des Communautés européennes », l'harmonisation fiscale de la TVA, l'élimination des agriculteurs français, tout ce qui porte atteinte à la souveraineté et à l'identité nationales. « Ils viennent, écrit-il, jusque dans le Var acheter nos fermes et nos campagnes... » Il souligne le danger d'une domination ouest-allemande alors que « tout conduit l'Allemagne à la réunification » en payant le prix du « national-neutralisme ». Selon Jean-Claude Martinez, les vrais succès européens, Ariane, Airbus, ne doivent rien « à l'élan mystique » de la supranationalité et à l'Europe de la Communauté. Il plaide pour une Europe modeste, utile, concrète et il invite ses concitoyens à se tourner vers le Pacifique, de Nouméa à la Terre-Adélie, et, surtout, vers la Méditerranée, car « la France doit aller où elle a le leadership. »

2. L'Europe danger pour la France, son identité et sa sécurité

L'ouvrage de Jean-Claude Martinez construit une vision de l'Europe qui s'articule sur deux plans ; l'identité et la souveraineté. L'identité et la souveraineté sont des modes d'explication de la non-fiabilité de l'Europe et de son danger pour la nation française. Le rejet de l'Europe devient alors la réponse tant à la menace de « l'identité française » qu'au danger encouru par l'Europe sans frontière.

Jean-Claude Martinez suit l'approche du Front national à l'égard de l'agriculture et de ruralité deux questions qui sont intrinsèquement liées, selon le mouvement, à l'idée de nation française. En effet, depuis les années 1970, l'agriculture est considérée comme un pilier de la nation, comme une partie intégrante du patrimoine français. Pour Jean-Claude Martinez « l'Europe conduit à brader la France. Elle la frappe au cœur. S'en prend à ses fondements. Les

lézardes. Les dissouts. Lui enlève ses paysans et ses paysages. Ses troupeaux. Laisse disparaître les haies en Dordogne. Contribue à l'incendie des forêts de Provence et au ravinement des sols sur la Méditerranée. L'Europe du projet de droit de vote aux étrangers détache la citoyenneté de la nationalité. Se prépare à ouvrir le territoire de la chrétienté à la Turquie, tête de pont du déferlement d'autres religions et abaisse les frontières pour assurer la libre circulation des personnes, des capitaux, de la drogue, du terrorisme et de la criminalité. Cette Europe-là emporte tous les dangers pour l'identité de la France. » Dans cet extrait d'« Autant en emporte l'Europe » deux éléments fixent la vision de l'Europe de Jean-Claude Martinez, le premier « l'identité française » qui découle de la tradition rurale et des racines chrétiennes « millénaire ». Le deuxième élément découle de l'idéologie du Front national depuis ses débuts, il s'agit du danger civilisationnel (le grand remplacement) que fait encourir la libre circulation en Europe, peur d'une immigration non chrétienne massive des pays du Sud.

3. Une critique de l'Europe adossée à l'idéologie frontiste

« Autant en emporte l'Europe » est un livre qui malgré son aspect universitaire reste un livre partisan, s'inscrivant dans la droite ligne idéologique du Front national adossé à la critique de l'Europe. On peut y constater une non-euphémisation du propos tenu, représentatif des discours du Front national de l'époque. On peut citer l'exemple du « maillage d'argumentation » (Hotier 1998) caractérisant les discours de Jean-Marie Le Pen, très présent au sein du livre de même que la sémantique ultra-nationaliste utilisée par Jean-Claude Martinez, qui s'inscrit dans une logique de position dans le champ politique (Bourdieu 1981) de l'extrême droite, la sémantique étant un moyen pour Jean-Claude Martinez d'être compris par le public qu'il cible. On y retrouve dans son ouvrage la conception d'un ordre politique naturel, fondé sur la tradition et basé sur la conception traditionaliste d'une nation millénaire « l'histoire millénaire de la fille aînée de l'Église », antérieure aux individus et aux institutions contemporaines. Cette conception est une composante de l'idéologie frontiste. La lutte qui en découle contre la décadence de cet ordre, que représente l'intégration européenne, mais également de nombreux thèmes, comme l'immigration menaçant la nation « Clandestins de l'immigration, trafiquants de drogues, mais également terroristes aussi », constituant l'élément central de doctrine du parti. En adossant critiques de l'Europe et idéologie du Front national, Jean-Claude Martinez inscrit son argumentaire dans le champ politique du parti, permettant

ainsi une large réception parmi les partisans du mouvement et donc de pouvoir influencer la vision de l'Europe au sein du Front national.

B. Les questions écrites à la Commission : Un outil critique de l'Europe

Les questions écrites à la Commission de Jean-Claude Martinez lui permettent de publiciser son discours anti-intégration et « anti-Europe » au sein du milieu partisan. Ces questions se révèlent être un outil de diffusion des critiques faites à l'encontre de l'Europe et d'appartenance partisane.

1. Technicité et complexité des questions écrites à la Commission

À son arrivé au Parlement européen, les discussions autour de la politique agricole commune font rage. Jean-Claude Martinez sera un des eurodéputés français à avoir posé le plus de questions à Commission durant la période 1989-1994 sur la politique agricole commune. Cet attrait de Jean-Claude Martinez pour la politique agricole européenne n'est pas nouveau. Il se fait le défenseur de la ruralité française face à la « technocratie Bruxelloise » et il fonde l'association, le Cercle national des agriculteurs de France (Cnaf) en 1990, dont il sera Président pour y défendre les valeurs paysannes française contre l'Europe.

Entre janvier et mai 1990, à peine arrivé au Parlement européen, Jean-Claude Martinez se démarque de ces collègues frontistes par sa grande monomanie pour les questions écrites à la Commission. Elles sont de deux ordres regroupant ces deux domaines compétences, la fiscalités et l'agriculture. Les premières questions écrites portent sur les dépenses agricoles dans le budget 1990 en lien avec la PAC²⁴, l'achat de terre agricole en France par les ressortissants européen²⁵, les prix agricoles 1990/1991 en rapport avec la PAC²⁶, la fiscalité des capitaux en lien avec la

²⁴ Question écrite N° 1128/89 de Monsieur Jean-Claude Martinez (DR) à la Commission des Communautés européennes (10 janvier 1990)

²⁵ Question écrite N° 316/90 de Monsieur Jean-Claude Martinez (DR) à la Commission des Communautés européennes (21 février 1990)

²⁶ Question écrite N° 1164/90 de Monsieur Jean-Claude Martinez (DR) à la Commission des Communautés européennes (15 mai 1990)

fraude fiscale réclament une définition *scientifique*²⁷ par la Commission. Le vocabulaire dédaigneux que l'on retrouve dans ses questions écrites à la Commission, permet à l'interlocuteurs de se faire identifier comme appartenant bien à la même communauté de pensée, elles confortent les auditeurs dans la validité des idées qu'il défend.

Devant l'excédent agricole dans le budget 1989 (4 milliards d'écus) et les prévisions optimistes pour 1990 (près de 9 milliards d'écus), la Commission prévoit-elle de réduire les contraintes budgétaires et économiques qui pèsent sur les agriculteurs de la Communauté et d'affecter une partie de ces sommes à l'aide aux *petits agriculteurs victimes de quotas et autres stabilisateurs* ?²⁸

2. Les questions écrites à la Commission : Un instrument de publicité des idées partisans

Les questions écrites des Jean-Claude Martinez sont techniques, complexes, portant sur des sujets obscurs, et ne semblent donc guère jouer un rôle important dans le destin de la nation. Elles ne semblent pas non plus, être posées dans un but de contrôler la Commission. Cela se vérifie assez facilement dans la façon dont sont tournées les questions écrites de Jean-Claude Martinez, elles prennent la forme de questions rhétoriques n'attendant peu ou pas de réponse de la part de la Commission.

La Commission est-elle en mesure de donner une définition de la fraude fiscale, sachant notamment que l'IFA (International Fiscal Association) à Venise n'a pas été en mesure, au bout d'une semaine de travaux, d'arriver à une *définition scientifiquement satisfaisante* ?²⁹

Ainsi, les questions écrites à la Commission de Jean-Claude Martinez sont dans un premier temps utilisées comme un instrument pour s'adapter à son nouveau rôle de contrôle du pouvoir exécutif et de médiateur (Lazardeux 2005) et dans un deuxième temps comme un instrument de publicité et de revendication de ses positions « anti-Europe ». Elles offrent au représentant un outil idéal pour faire connaître son activité et montrer qu'il mérite la confiance de ses collègues. Oliver Woshinsky note que « le député qui pose de nombreuses questions garde ainsi

²⁷ Question écrite N° 1165/90 de Monsieur Jean-Claude Martinez (DR) à la Commission des Communautés européennes (14 mai 1990)

²⁸ Question écrite N° 1128/89 de Monsieur Jean-Claude Martinez (DR) à la Commission des Communautés européennes (10 janvier 1990)

²⁹ Question écrite N° 1165/90 de Monsieur Jean-Claude Martinez (DR) à la Commission des Communautés européennes (14 mai 1990)

son nom devant le public et donne une expression extérieure de son travail pour ses collègues et ses électeurs. » Les questions apportent donc un certain degré de publicité et peuvent aider politiquement (Woshinsky 1973). Ainsi, Jean-Claude Martinez utilise ces questions écrites comme un moyen de publiciser ces critiques de l'Europe au sein du milieu partisan et dans une plus large mesure des électeurs nationaux.

C. La mise en politique des idées critiques de l'Europe

La mise en politique des idées (Skornicki et Tournadre 2015) critique de l'Europe, c'est-à-dire les processus par lesquels celles-ci sont produites, circulent et/ou sont appropriées en milieu partisan. Cette mise en politique se retrouve liée à la configuration socio-historique propice aux thèses critiques de l'Europe.

1. Une configuration socio-historique propice aux thèses critiques de l'Europe

Les conditions qui ont permis la réception des thèses de Jean-Claude Martinez au sein du Front national sont à mettre en lien avec la période. Si dans les années 1980, le contexte international de guerre froide s'impose en toile de fond, à partir des années 1990, marquées par la chute de l'URSS, c'est le contexte européen qui semble prendre le relais pour constituer un horizon d'action politique. Quant au contexte national, il vient peser de manière particulièrement significative au sein des États, sur la mise en place de conditions favorables au développement de postures de résistance (Reungoat 2012), puisqu'il est le lieu de la retraduction du phénomène d'intégration en enjeux politiques (Neumayer 2006).

Avant les années 1990, les partis adoptent des positions qui semblent guidées par leurs idéologies et stratégies respectives et visent, à partir de l'élection 1979 surtout, à capter un électorat qui leur est proche, alors encore flottant ou marqué par le consensus à l'égard de l'intégration européenne découlant d'un consensus permissif et à l'acquiescement de façade (Percheron 1991) à l'égard de l'intégration, qui semble caractériser l'attitude des français jusqu'aux années 1980. La politisation progressive de la population française au cours de décennies 1990 sur l'enjeu européen et sa polarisation, rendue visible lors des échéances électorales européennes, conduit à une mise en conformité, pour intégrer une logique

d'alignement électoral du bas vers le haut (*bottom-up*). Dit autrement, la structuration de plus en plus forte des opinions des citoyens français sur l'intégration européenne³⁰ encourage les partis à adopter des postures critiques de l'Europe (Reungoat 2012). Le caractère progressivement clivé de cette attitude des électeurs engage les directions et leaders partisans à croire et investir en un électorat du « non à l'Europe » à exploiter et sur lequel capitaliser pour les échéances nationales (Rioufreyt 2019; Reungoat 2014). Cette croyance se diffuse après 1992, au gré des échéances électorales européennes et contribue à la prise de position des formations politiques contre l'Europe, c'est tout particulièrement le cas du Front national.

Pour le Front national (mais ce n'est pas le seul parti à le faire), cela se traduit par la visée de strates spécifiques de l'électorat (Cos 2016) critique face à l'intégration européenne. Au cours de la décennie 1990, le secteur agricole traditionnellement à droite sur l'échiquier politique (Fougier 2018), constitue une de ces cibles privilégiées des discours politiques critiques de l'intégration³¹ (Cos 2016). Au Front national, les adresses à l'électorat agricole et aux populations rurales en générales constituent un ressort critique de l'Union européenne. Comme lors de la journée du monde rural, organisée le 29 septembre 1991 où été organisée une manifestations de la place de la Nation à celle de la Bastille, où Jean-Claude Martinez, alors député européen siégeant à la commission agricole du Parlement européen et responsable des dossiers agricoles au Front national, conseillait aux agriculteurs « de prendre l'Opéra de la Bastille³² » pour montrer son mécontentement des fonds alloués aux agriculteurs français par la politique agricole commune et du traitement déloyal des agriculteurs français face à la concurrence européenne et mondiale. L'insistance du mouvement sur la situation des agriculteurs et en général des ruraux au sein du Front national se développe durant la décennie 1990, ce thème étant adossé à la critique de l'Union européenne.

L'investissement dans cette croyance en un électorat du « non » potentiellement mobilisable passe par la mise en place d'une rhétorique spécifique visant ces électeurs. L'acteur principal de ce changement sémantique du « non à l'Europe » se trouve être Jean-Claude

³⁰ Article Les Echos du 14 décembre 2011 « Depuis Maastricht, en 1992, le sentiment européen divise profondément les femmes et les hommes » <https://www.lesechos.fr/2011/12/depuis-maastricht-en-1992-le-sentiment-europeen-divise-profondement-les-femmes-et-les-hommes-405041>

³¹ Un sondage Ipsos à la sortie des urnes en 1992, fait des agriculteurs la catégorie socioprofessionnelle la plus opposée au traité de Maastricht lors du referendum (62.2 % des agriculteurs interrogés ont voté non).

³² Article du Monde publié le 25 septembre 1991, « M. Le Pen aux agriculteurs : prenez la Bastille ! »

Martinez, qui par ses capitaux scolaire et social et par la ressource « expert » que lui octroie le Parlement européen, lui permettent d'influencer le programme du Front national sur la politique européenne durant toute la décennie 1990.

2. La traduction des idées partisans produite par Jean-Claude Martinez dans les programmes du Front national

Comme nous l'avons vu plus haut la configuration socio-historique du début des années 1990 a permis à des intellectuels organiques, qui fabriquent l'adhésion et le consentement d'assurer leur hégémonie sur la question de l'Europe. Jean-Claude Martinez de par sa ressource d'expert et ses capitaux scolaire et social, lui ont permis d'avoir un rôle central dans la production des idées politiques sur les questions portant sur l'Europe. Par la rédaction de son livre « Autant emporte l'Europe » (1989), Jean-Claude Martinez participe activement à la diffusion et par conséquent au cadrage de la réception d'un paradigme, contribuant ainsi de manière décisive à sa définition (Matonti 2005). Son ouvrage structure des *idées partisans*, c'est-à-dire des énoncés produits par et/ou au nom du Front national. Il s'agit en premier lieu des projets et programmes partisans, entendus comme la mise en forme discursive d'une offre politique dans le cadre d'une élection qui se traduit par un ensemble de propositions d'action publique (Rioufreyt 2019). La traduction et l'appropriation des idées partisans produites par Jean-Claude Martinez passent par la mise en acte dans les discours et productions programmatiques du Front national. On retrouve ainsi des idées partisans reprises telles quelles et d'autres, traduites.

Dans un discours³³ de Jean-Marie Le Pen on retrouve l'idée d'une zone de coopération autour de la mer méditerranée, celle-là même défendue dans le livre de Jean-Claude Martinez, « Autant en emporte l'Europe ». On y retrouve la même structuration narrative dans les deux textes, autour de l'Histoire de la mer, de sa défense et de son économie, le premier (Autant en emporte l'Europe) influençant le deuxième (discours de Jean-Marie Le Pen « La méditerranée, géopolitique et défense »). Cette réappropriation des idées intellectualisées de Jean-Claude Martinez par Jean-Marie Le Pen, marque la prégnance des idées du premier sur le second. La réappropriation la plus visible de cette critique de l'Europe passe par la gestion de la politique

³³ « Europe Discours et interventions 1984-1989 »

agricole commune, de la libre circulation et du traité de Maastricht. Jean-Marie Le Pen écrit ainsi ;

Sur ce point d'orgue de la folle perturbation cérébrale européenne ; c'est un député européen du Front national, Jean-Claude Martinez, qui devait dès 1990, annoncer la catastrophe, en déceler les causes premières, **et proposer, tant qu'il en était encore temps, des solutions viables, sérieuses, et de bon sens.**³⁴

Comme nous avons pu le voir dans la sous-partie « L'Europe danger pour la France son identité et sa sécurité », Jean-Claude Martinez met en avant la disparition des agriculteurs français et leurs précarisations, la désertification des campagnes ainsi que le rachat des terres agricoles françaises par des ressortissants européens, faisant passer les agriculteurs français ainsi que les villages comme des « victimes » des politiques européennes ainsi que de la politique agricole commune (Martinez 1989). Jean-Marie Le Pen réutilise cet argumentaire de victimisation des agriculteurs français et de la ruralité française des politiques européennes développés par Jean-Claude Martinez. Dans ses discours, Jean-Marie Le Pen s'adresse à ces catégories, soit en faisant des promesses électorales qui leur sont adaptées, soit en revalorisant la place de ces métiers et leur importance dans la vie économique française. En dénonçant ces situations difficiles, le patriarche du Front national tend à réaffirmer un statut social en perdition celui même que Jean-Claude Martinez dans son livre place au centre de la « culture française. » Dans un discours de Jean-Marie Le Pen à la fête Bleu-Blanc-Rouge 94, point d'orgue des festivités, il dénonce ; « Ceux aussi qui ont été progressivement chassés de nos campagnes, agriculteurs, artisans, commerçants, pour les politiques de la PAC et de Maastricht³⁵. » Une fois encore, l'ennemi identifié comme responsable de cette précarisation est l'étranger à travers l'Europe et Maastricht (Hotier 1998), cet argumentaire et une reprise des écrits de Jean-Claude Martinez qui dans son livre « Autant en emporte l'Europe » dénonce « en France, dans les régions vallonnées du Périgord et de l'Ardèche, les terres que nos agriculteurs, ont dû abandonner faute de pouvoir produire. À cause précisément de cette même PAC. Il en va de même dans le Calvados ou dans l'Orne. »

De même, Jean-Claude Martinez insiste sur le danger de la libre circulation en Europe liant insécurité, drogue, immigration et terrorisme, en utilisant le parallèle des États-Unis

³⁴ Extrait du Prologue de Jean-Marie Le Pen dans le livre « L'Europe folle » 1996

³⁵ « Discours de Jean-Marie Le Pen, fête des Bleu-blanc-rouge 94 », National Hebdo

d'Amérique ; « Washington, la capitale d'un dinosaure fédéraliste déjà installé, est le temple du crime. 372 meurtres en 1988, dont 60 % directement lié au trafic ou à la consommation des stupéfiants. C'est ce qui attend les pays de la Communauté, s'ils allaient à l'Europe sans frontières pour se protéger [Traité de Maastricht]. Sans parler du fait que la liberté de circulation jouerait pour tous. Clandestins de l'immigration, trafiquants de drogues, mais terroristes aussi. L'Europe du grand marché unique se livrerait à l'E.T.A., l'I.R.A., le F.L.N.C., les Brigades, les bandes, les Baaders, les rouges, les autonomistes, les libyens, les syriens et tout le cauchemard d'insécurité, d'avant la paix civile amenée par les États nations que l'on veut supprimer. » Cette thématique de l'immigration n'avait jamais été couplée à l'Europe au sein du Front national. Par cette thématique de l'immigration centrale au sein de l'idéologie du mouvement, Jean-Claude Martinez arrive à déplacer le problème de l'immigration du national au niveau européen. Il est fort à parier que cette thématique qui s'avère n'avoir jamais été traitée auparavant par Jean-Claude Martinez (traitant plus des sujets de fiscalité et d'agriculture), se retrouve mise en scène pour correspondre aux attentes de Jean-Marie Le Pen et d'y avoir une meilleure réception. Rappelons que la thématique du danger européen lié à l'immigration n'avait pas encore été traitée au sein du Front national en 1989, on retrouvera cette thématique (englobant l'insécurité et le terrorisme) traduite dans le discours de Jean-Marie Le Pen du 4 septembre 1992 à La Trinité³⁶, ou il réutilise l'argumentaire de Jean-Claude Martinez contre la libre circulation et contre le Traité de Maastricht (Hotier 1998).

Lors des élections européennes de 1994, le Front national produit une critique de l'Union productrice de chômage et engendrant le « départ des emplois français vers les pays à bas salaire ». Ses textes dénoncent une « eurocratie » anti-démocratique et soumise aux États-Unis d'Amérique³⁷ ; « Les députés du Front National ne laisseront pas Bruxelles ou New-York décider pour nous.³⁸ » Cette idée d'une Union productrice de chômage et d'une soumission aux intérêts américains, n'est pas nouvelle, elle découle des écrits de Jean-Claude Martinez qui dans son livre « Autant en emporte l'Europe », explique que la montée du chômage en France est un

³⁶ « Le discours de Jean-Marie Le Pen à la Trinité », *Présent*, 2, 3 et 4 septembre 1992

³⁷ Rappelons pour la peine que Jean-Marie Le Pen, n'était un farouche opposant aux politiques libérales américaines, il était d'ailleurs un fervent admirateur du président américain Ronald Reagan et de sa politique économique libérale.

³⁸ Euromanifeste du Front national, 1994.

symptôme du « libre échangeisme ambiant du Traité de Rome, elle permet aux grands intérêts économiques, étrangers [Américains], et apatrides, de pénétrer dans nos nationaux. »

De même, la question de la sortie de l'Union européenne, qui avait pu ponctuellement être évoquée durant la décennie 1990, aurait été largement influencée par Jean-Claude Martinez (Reungoat 2013), comme l'a démontré Emmanuelle Reungoat. On retrouve cette idée de sortie de l'Union dans son livre « sortir de la spirale européenne où la France s'use, abandonne son destin et s'écarte de l'histoire » (Martinez 1989) mais également dans une réunion publique qu'il animera ou il défend la sortie de l'Europe sous l'appellation « Sortons de cette Europe-là³⁹ » dès 1991. On peut ainsi entendre, à l'occasion de la campagne de 1994, certains dirigeants frontistes appeler à une sortie de l'Union européenne, tel que Jean-Marie Le Pen influencé par l'argumentaire mis en place par Jean-Claude Martinez au sein du Front national.

³⁹ Dans son édition datée lundi 30 septembre 1991 et mardi 1 octobre 1991, le journal *Présent* invite ses lecteurs à assister, le jeudi 2 octobre à Paris, à une réunion publique, animée par Bernard Antony et Jean-Claude Martinez, alors députés, sur le thème « Sortons de cette Europe-là ». Le quotidien d'extrême droite, dont le directeur de la publication est un dirigeant lepéniste, donne en illustration du rejet de « cette Europe-là » un drapeau frappé de plusieurs emblèmes. La rose au poing symbole du Parti socialiste, côtoie une faucille associée à une rose représentant sans doute le socialo-communisme, un dollar figurant la domination économique américaine, les compas attachés à la franc-maçonnerie ainsi qu'une étoile de David et un croissant musulman.

Conclusion

Comme l'a démontré Emmanuelle Reungoat dans sa thèse « Résister c'est exister ? Comprendre la construction des résistances à l'intégration européenne au sein des partis politiques français (1979-2009) » le changement de la vision de l'Europe est un phénomène exogène découlant d'un contexte socio-historique propice aux thèses critiques de l'Europe. Le Front national et plus largement les partis de la droite française, vont se saisir de ce contexte pour essayer de capter des voies d'électeurs « eurocritique », c'est le cas des agriculteurs français qui à l'époque vote majoritairement pour la droite traditionnelle française (Fougier, 2018). Se met alors en place une reprise de l'argumentaire anti-européenne de Jean-Claude Martinez découlant de la place centrale qu'il occupe au sein du parti, de ses capitaux scolaire et social et surtout de sa ressource d'expert acquise au sein du Parlement européen, mis dans le champ de la compétition intra-partisane et lui permet de monopoliser la question européenne, devenant par là même un intellectuel organique, du fait de ces fonctions à la fois technique et politique et de pouvoir cadrer la question européenne au sein du parti.

Il n'en reste que l'influence, quelle qu'elle soit, n'est pas juste le fait d'une personne, d'un groupe ou d'une période, elle s'apparente plutôt à un mouvement non linéaire influencé à la fois par des facteurs endogènes (les acteurs) et exogènes (Vote-seeking), qui ont façonné le changement de la vision sur l'Europe. Ces facteurs de perturbation restent malgré tout très difficiles à mesurer, cela compliquant la tâche de tout chercheur essayant de trouver une réponse à ce changement paradigmatique de la vision de l'Europe au sein du Front national. De plus le Front national à cette particularité d'être un parti politique dont les positions occupées par les acteurs restent compliquées à analyser et identifier, du fait de la prégnance de Jean-Marie Le Pen sur le mouvement, c'est le cas des conseillers de l'ombre dont leur rôle réel est encore mal connu ou des « élites-vitrines » comme François Bachelot ou Claude Autant-Lara, élu en juin 1989 comme eurodéputés puis démissionnera trois mois plus tard pour laisser sa place à Jean-Claude Martinez, faisant ainsi usage du « tourniquet » (Marrel et Payre 2006).

Malgré tout on peut dire que le changement de vision de l'Europe au sein du Front national est bien du fait d'une stratégie pensée à but électoraliste et se traduisant par la reprise de l'argumentaire mis en place par Jean-Claude Martinez. Ainsi, il convient de souligner le rôle joué par Jean-Claude Martinez joue un rôle dans l'élaboration et la diffusion des idées politiques

sur l'Europe, ses différentes contributions donnent à voir de lui un intellectuel contrasté, homme double à la fois intellectuel et politique, intellectuel organique, expert engagé, conseiller du Prince, le Malraux du Front national.

Bibliographies

Analyse des partis politiques

- Azam, Nicolas. 2016. « 4. « L'Europe » dans la production des programmes du PCF ». In *Les programmes politiques*, édité par Karim Fertikh, Mathieu Hauchecorne, et Nicolas Bué, 85-98. Presses universitaires de Rennes.
- Birenbaum, Guy, et Bastien François. 1996. « Chapitre 4. Unité et diversité des dirigeants frontistes ». In *Le Front national à découvert*, 83-106. Presses de Sciences Po.
- Bouretz, Pierre. 1990. « LES INTELLECTUELS DU FRONT ». *Esprit*, n° 162 (6): 135-37.
- Dézé, Alexandre. 2007. « Chapitre 7 - Le Front National comme « entreprise doctrinale » ». In *Partis politiques et système partisan en France*, 255-84. Presses de Sciences Po.
- Dézé, Alexandre. 2012. *Le Front national: à la conquête du pouvoir?* Colin.
- Faury, Félicien, et Guillaume Letourneur. 2020. « Un culte du chef ? » *Revue française de science politique* 70 (3): 399-420.
- Fertikh, Karim. 2014. «Le genre programmatique.» *Revue française de science politique* 64 (5): 905–28.
- Fougier, Eddy. 2018. « Les inconnues du vote des agriculteurs » *Revue politique et parlementaire*
- Hotier, Hugues. 1998. « Le Pen – Les mots Analyse d'un discours d'extrême droite de Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal de Virginie Wathier, Le Monde Éditions 1997, 275 pages, 98 francs ». *Communication et organisation*, n° 14 (novembre).
- Igounet, V. 2014. « Le Front National. de 1972 à nos jours. Le parti, les hommes, les idées.: de 1972 à nos jours. Le parti, les hommes, les idées ».

Ivaldi, Gilles. 2012. « Permanences et évolutions de l'idéologie frontiste ». In *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, 95-112. Editions de l'Université de Bruxelles.

Taguieff, Pierre-André. 1993. « Origines et métamorphoses de la nouvelle droite ». *Vingtième siècle* 40 (1): 3-22.

Woshinsky, Oliver H. 1973. *The French Deputy: Incentives and Behavior in the National Assembly*. Lexington Books.

Le Front national et l'Europe

Bar-On, Tamir. 2008. « Fascism to the Nouvelle Droite: The Dream of Pan-European Empire ». *Journal of Contemporary European Studies* 16 (3): 327-45.

Beauvallet, Willy. 2007. « Profession: eurodéputé. Les élus français au Parlement européen et l'institutionnalisation d'une nouvelle figure politique et élective (1979-2004) ». UNIVERSITE STRASBOURG 3 - ROBERT SCHUMAN.

Kestel, Laurent. 2008. « Le Front national et le Parlement européen. Usages d'une institution parlementaire ». *Laure Neumayer et al*, 210-32.

Reungoat, Emmanuelle. 2013. « Le « nouveau » Front national en question ». In . AFSP.

Reungoat, Emmanuelle. 2014. « Mobiliser l'Europe dans la compétition nationale ». *Politique européenne* n° 43 (1): 120-62.

Reungoat, Emmanuelle. 2015. « Chapitre 10 / Le Front National et l'union européenne ». In *Les faux-semblants du Front national*, 225-46. Presses de Sciences Po.

Études européennes

- Beauvallet, Willy. 2003. « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français ». *Politique européenne* n° 9 (1): 99-122.
- Beauvallet, Willy, et Sébastien Michon. 2012. « Des eurodéputés « experts » ? Sociologie d'une illusion bien fondée ». *Cultures et conflits = Culturas y conflictos = Cultures and conflicts*, n° 85-86 (juin): 123-38.
- Bouillaud, Christophe. 2005. « L'eurosepticisme partisan lors des élections européennes de juin 2004. Un premier essai d'estimation et d'explication », 219-49.
- Bouillaud, Christophe. 2016. « Mathieu Petithomme, Dépolitiser l'Europe. Comment les partis dominants évitent le conflit sur l'intégration européenne, Paris, L'Harmattan, Coll. « Questionner l'Europe », 2015, 382 pages ». *Politique européenne* N° 52 (2): 178-85.
- Grossman, Emiliano, Isabelle Guinaudeau, et Simon Persico. s. d. « Les partis et l'Europe. Européanisation des programmes ou nationalisation des enjeux européens ? »
- Maricot, Bertrand. 2010. *Le RPR et la construction européenne : se convertir ou disparaître ? (1976-2002)*. Editions L'Harmattan.
- Marrel, Guillaume, et Renaud Payre. 2006. « Des carrières au parlement longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire ». *Politique européenne* n° 18 (1): 69-104.
- Neumayer, Laure. 2006. « L'enjeu européen dans les compétitions partisanes en Europe Centrale ». *Revue française de science politique* 56 (5): 789-812.
- Percheron, Annick. 1991. « Les Français et l'Europe : acquiescement de façade ou adhésion véritable ? » *Persée - Portail des revues scientifiques en SHS*. 1991.
- Reungoat, Emmanuelle. 2012. « Résister c'est exister?: Comprendre la construction des résistances à l'intégration européenne au sein des partis politiques français (1979-2009) ». Paris 1.

Roger, Antoine. 2009. « Se positionner face à l'Union européenne Le Parti social démocrate roumain comme espace de lutte ». *Revue d'études comparatives est-ouest* N° 40 (2): 157-85.

Science politique et sociologie générales

Bourdieu, Pierre. 1981. « La représentation politique [Éléments pour une théorie du champ politique] ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 36 (1): 3-24.

Dorandeu, Renaud. 1994. « Les métiers avant le métier. Savoirs éclatés et modèle notabiliaire ». *Politix* n° 28 (4): 27-34.

Fertikh, Karim, Mathieu Hauchecorne, et Nicolas Bué. 2016. « Usages et fabrication des textes programmatiques ».

Gaxie, Daniel. 1980. « Les logiques du recrutement politique ». *Revue française de science politique* 30 (1): 5-45.

Lahire, Bernard. 2005. *L'homme pluriel: les ressorts de l'action*. Armand Colin.

Lazardeux, Sébastien. 2005. « 'Une Question Ecrite, Pour Quoi Faire?' The Causes of the Production of Written Questions in the French Assemblée Nationale ». *French Politics* 3 (3): 258-81.

Matonti, Frédérique. 2005. « La politisation du structuralisme. Une crise dans la théorie ». *Raisons politiques* no 18 (2): 49-71.

Meltz, Romain. 2007. « Rémi Lefebvre, Frédéric Sawicki, La société des socialistes. Le PS aujourd'hui ». *Lectures*, octobre.

Sociohistoire des idées politiques

Cos, Rafaël. 2016. « 5. Les glissements d'une offre programmatique sectorielle : les « privatisations » dans la campagne socialiste de 1997 ». In *Les programmes politiques*, 99-112. Presses universitaires de Rennes.

Fulla, Mathieu. 2016. « L'« économiste » en politique ». *Revue française de science politique* 66 (5): 773-800.

Fulla, Mathieu. 2019. « Le parti, l'expert et les théories économiques ». *Politix* n° 126 (2): 85-109.

Rioufreyt, Thibaut. 2019. « La mise en politique des idées. Pour une histoire sociale des idées en milieu partisan ». *Politix* n° 126 (2): 7-35.

Skornicki, Arnault, et Jérôme Tournadre. 2015. « La nouvelle histoire des idées politiques ». *Repères*.

Ouvrages autobiographiques et sur l'Europe écrit par les dirigeants frontistes

Le Pen, Jean-Marie. 1989. *Europe : Discours et interventions 1984-1989*

Le Pen, Jean-Marie. 1987. *Un espoir pour l'Europe : Études et réflexions*

Martinez, Jean-Claude. 1989. *Autant en emporte l'Europe*. J.-C. Godefroy.

Martinez, Jean-Claude. 1996. *L'Europe folle*. Les presses bretonnes.

Mégret, Bruno. 1998. *La nouvelle Europe*. Éditions nationales

Mégret, Bruno. 1997. *L'alternative national*. Éditions nationales

